

Les Cahiers des Dix



Les Innus, un peuple à travers l'histoire (2^e partie) Innus, a People through History

Denys Delâge

Numéro 74, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077574ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077574ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Delâge, D. (2020). Les Innus, un peuple à travers l'histoire (2^e partie). *Les Cahiers des Dix*, (74), 23–70. <https://doi.org/10.7202/1077574ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à démontrer la filiation historique entre les Innus contemporains et leurs ancêtres de la préhistoire. Projet inutile, peut-on croire, puisque la langue innue, qui est la même que celle du xvii^e siècle, est toujours parlée de nos jours. Projet pertinent, néanmoins, parce que notre tradition historiographique affirme la disparition des Indiens. Quels furent donc les mécanismes 1) d'occultation de l'Autre chez les Euro-Canadiens et 2) de maintien dans le temps de la société innue ? Le ciment du monde innu n'a jamais résidé dans une organisation politique, mais dans la parenté et dans la cosmologie. Épidémies et raids guerriers ont durement éprouvé les Innus, mais à un degré probablement moindre que leurs voisins autochtones. Cette société a réagi en remembrant ses familles par l'adoption et l'assimilation des veufs, veuves et orphelins.

Les Innus, un peuple à travers l'histoire (2^e partie)

DENYS DELÂGE

De quelle communauté s'agit-il ?

Il importe maintenant de nous attacher aux difficultés qu'a posées aux observateurs européens l'identification des regroupements humains. Soulignons la toute première : la conviction de Christophe Colomb d'avoir découvert les Indes. Il en a résulté le qualificatif erroné d'« Indiens » pour les habitants du continent « nouveau » ! Les Wendats de la baie Georgienne furent qualifiés de « Hurons » pour la similitude, aux yeux des Français, entre la raie de cheveux redressés au centre du crâne et celle à rebrousse-poil du sanglier. L'exonyme « Iroquois » signifiant « assassins », probablement d'origine basque, s'est imposé au lieu de l'endonyme « Haudenosauni ». Enfin, pour ce qui nous concerne, retenons l'exonyme accordé par Champlain et les missionnaires de « Montagnez », « Montagnets » ou « Montagnais », c'est-à-dire « habitants des montagnes » au lieu de l'endonyme « Innu ».

L'exonyme « Montagnez » fut transcrit pour la première fois par Champlain en 1603 et repris sous différentes variantes typographiques¹, mais il est probablement plus ancien, vu la présence des pêcheurs et baleiniers dans le Golfe depuis le début du xvi^e siècle. Il fut repris sur une carte de Marc Lescarbot. Il désignait les premiers habitants de la rive nord du Saint-Laurent dans la région du Saguenay². Au cours du xvii^e siècle, l'exonyme « Montagnais » s'est appliqué à un espace géographique beaucoup plus vaste, celui des bandes séjournant l'été (et depuis des temps immémoriaux) à l'embouchure des rivières sur toute la rive nord du fleuve, tandis que l'exonyme « Naskapi » désignait les populations plus au nord³.

Endonyme et exonyme : des terrains minés

L'ethnonymie est un terrain miné. Il en va de même de la toponymie. C'est précisément pour cette raison que tous les articles de l'incontournable outil de référence qu'est le *Handbook of North American Indians* comportent une section élaborée intitulée : « Synonymy⁴ ». Plusieurs auteurs ont traité des problèmes et des défis posés. Commençons par Sylvie Vincent, qui apporte les trois précisions suivantes :

La première a trait aux liens entre le nom du groupe, le groupe lui-même et le territoire qu'il occupe. A priori ces trois éléments semblent indisso-

1. Samuel de CHAMPLAIN, *Œuvres*, présentées par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du Jour, coll. « Bibliothèque québécoise », 1973, vol. 1, p. 73, 76, 86; « Montagnez », *ibid.*, vol. 1, p. 120; « Montagnets », *ibid.*, vol. 2, p. 829; « Montagnars », *ibid.*, vol. 1, p. 342; « Montagnais », *ibid.*, vol. 2, p. 510.
2. Paul CHAREST, « Les Montagnais d'autrefois, les Innus d'aujourd'hui », *Cap-aux-Diamants*, 85 (printemps 2006), p. 10; P. CHAREST et Daniel CLÉMENT, « Présentation. Les Montagnais ou Innus à l'approche du xxi^e siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, 27, 1 (1997), p. 3.
3. Eleanor LEACOCK, « The Montagnais-Naskapi of the Labrador Peninsula », dans R. Bruce MORRISON et C. Roderick WILSON [dir.], *Native Peoples. The Canadian Experience*, Toronto, McClelland and Stewart, 2014, p. 156.
4. William C. STURTEVANT [dir.], *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian institution, 1984, 20 vol.

ciables. En réalité, et surtout si l'on se situe dans le long terme, l'existence d'un nom n'est pas forcément liée à l'existence d'un groupe ni d'un territoire occupé par celui-ci. Un même groupe, par exemple, peut être désigné par plusieurs noms, un nom peut être délaissé sans que le groupe qu'il avait désigné jusqu'alors disparaisse pour autant, un même nom peut être attribué, selon les époques, à des groupes vivant dans des régions différentes, etc.⁵

En somme, précise-t-elle, il ne faut pas confondre l'histoire des noms de groupes avec celle des « groupes eux-mêmes ou de leur occupation territoriale ». Dans l'introduction générale au volume 5, *Arctic*, du *Handbook of North American Indians*, le linguiste spécialiste de langues autochtones, Ives Goddard, expose la même thèse :

Le problème ici consiste à établir précisément quel groupe désigne un ethnonyme. Le piège dans lequel se prennent souvent les historiens et ethnologues consiste à assumer que tel ou tel ethnonyme a toujours eu dans le passé le même référent que l'actuel [...]. La première leçon à retenir [...] consiste à ne jamais tenir pour acquise l'équation « ethnonyme = groupe ». L'on peut avoir recours à différents termes pour désigner un même groupe tandis qu'un seul terme peut souvent référer à plusieurs groupes⁶.

Retenons, à titre illustratif, cinq études portant sur la variabilité des référents pour un même ethnonyme :

1) José Mailhot démontre que les « Esquimaux » dont les sources décrivent la présence « sur toute la côte nord du Saint-Laurent et jusqu'à Tadoussac, et même dans le bassin du Saguenay et aussi loin qu'à

5. Sylvie VINCENT, communication personnelle.

6. « The problem here is to establish precisely which group the ethnonym designates. The trap into which historians and ethnologists often fall is that assuming that a given ethnonym has always had the same reference it has in the present. [...] The first lesson we draw [...] is that the equation "ethnonym = group" should not be taken for granted. Different terms may be used to designate one and the same group while one term can often refer to several groups. » Yves GODDARD, « Synonymy », dans « Preface » de David DAMAS, *Arctic*, vol. 5 de W. C. STURTEVANT [dir.], *Handbook of North American Indians*, op. cit., p. 5-6. Notre traduction.

l'intérieur des terres jusqu'au lac Saint-Jean⁷ » ne sont pas des Inuits qui auraient connu une formidable expansion de leur aire d'occupation avant d'en disparaître pour se replier plus au nord. En réalité, dans les sources avant 1725, le terme « Esquimaux » réfère tantôt aux Inuits, tantôt aux Micmacs, tantôt aux Montagnais⁸ !

2) Edward S. Rogers et Eleanor Leacock soulignent qu'un même ethnonyme peut désigner deux groupes éloignés sans rapport l'un avec l'autre. Tel est le cas de « Montagnais » pour les Innus et pour les Chipewyans⁹. Ainsi, une arrière-grand-mère de Louis Riel était Montagnaise-Chipewyan.

3) Gordon Day, du Musée national de l'Homme à Ottawa, a suivi « l'usage du nom de "Loups" par les auteurs français durant les xvii^e et xviii^e siècles » pour rectifier la confusion qui résulte d'une très grande variabilité de référents : Mahicans de la rivière Hudson, Sokokis, Mohegan ou Pequots, tous des Indiens de la Nouvelle-Angleterre¹⁰ !

4) Pour les Attikamègues, les registres de Trois-Rivières de la fin du xvii^e siècle fournissaient deux noms, soit Têtes de Boule et Attikamègues (Poissons Blancs). L'on a cru à l'existence de deux groupes puis, avec la disparition de l'inscription « Attikamègues » dans les archives, à la disparition des seconds et à leur remplacement par les premiers. Un réexamen des sources a révélé qu'il s'agissait d'un seul et même groupe¹¹.

7. José MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », *Recherches amérindiennes au Québec*, 8, 2 (1983), p. 85.

8. *Ibid.*

9. Edward S. ROGERS et E. LEACOCK, « Montagnais-Naskapi », dans June HELM [dir.], *Subartic*, vol. 6 de W. C. STURTEVANT [dir.], *Handbook of North American Indians*, op. cit., p. 185.

10. Gordon DAY, « Les problèmes des identités tribales. Les Abénaquis de Saint-François (Odanak) », *Recherches amérindiennes au Québec*, 8, 2 (1983), p. 104-105.

11. J. MAILHOT, « Beyond Everyone's Horizon Stand the Naskapi », *Ethnohistory*, 33, 4 (1986), p. 385.

5) Dans un article portant sur deux gentils, auxquels nous nous sommes déjà référés, Oumamiois et Kichestigaux, groupes réputés disparus avant le milieu du XVIII^e siècle, José Mailhot démontre qu'il s'agit d'une pure invention et que leurs descendants « n'ont jamais cessé d'occuper la rivière Sainte-Marguerite et la rivière Moisie¹² ». *Oumamiois* et ses nombreuses variantes signifiant « les gens de l'aval » sont une désignation provenant d'Innus de l'amont et *Kichestigaux* désigne la rivière Moisie. L'étude linguistique et historique du chassé-croisé des changements terminologiques des missionnaires de Tadoussac et des représentants de la traite des pelleteries permet de suivre les transformations et la disparition de ces gentils, mais non pas de leurs descendants¹³.

Pour reprendre les mots de Sylvie Vincent, « l'histoire des noms des groupes n'est pas l'histoire des groupes et l'existence d'un groupe n'est pas assujettie à celle des noms qui lui sont attribués¹⁴ ». C'est là, une règle de base pour toute recherche rigoureuse.

Identité des groupes

Ethnonymes et gentils ont souvent été confondus. Ils peuvent avoir été enregistrés comme référents à des campements familiaux d'hiver, à des bandes d'hiver, à des bandes d'été. Autant de réalités qu'il ne faut pourtant pas confondre. Il est normal et compréhensible que les observateurs européens aient enregistré ces informations de manière confuse et contradictoire et qu'ils aient mis du temps, s'ils y sont arrivés, à comprendre la société à laquelle ils avaient affaire.

12. J. MAILHOT, « La disparition des *Oumamiois* et *Kichestigaux*. Une histoire cousue de fil blanc », *Recherches amérindiennes au Québec*, 34, 1 (2004), p. 28.

13. *Ibid.*, p. 21-28.

14. S. VINCENT, communication personnelle.

Pour démêler tout cela, les historiens ne doivent pas travailler seuls, et l'apport d'autres disciplines, tout particulièrement celui de la linguistique, est ici absolument incontournable. Également celui de l'anthropologie pour interpréter, entre autres, les récits des premiers observateurs européens croyant décrire une multitude de petites communautés disséminées sur de vastes territoires. Voyons ce que nous apprend l'anthropologie sur les différentes unités d'appartenance pour l'ensemble des regroupements partageant la langue innue, un même univers mythique et un même mode de vie, une même parenté. Retenons la description que nous offre Eleanor Leacock dans le *Handbook of North American Indians*¹⁵. La communauté montagnaise et naskapie était constituée, en période coloniale, sur la base des unités suivantes :

- 1) Les campements familiaux d'hiver regroupant normalement deux ou trois familles élargies, une vingtaine de personnes au maximum.
- 2) Les bandes d'hiver regroupant deux ou trois campements familiaux ; environ 35 à 75 personnes.
- 3) Les bandes d'été à l'embouchure des rivières ; environ 150 à 300 personnes.
- 4) Les grandes rencontres de l'été regroupant plusieurs bandes d'été, de même que des alliés : Abénaquis, Algonquins, Hurons, voire Esquimaux ; environ 1500 personnes.

L'anthropologue Paul Charest a insisté à juste titre sur « la fluidité et la flexibilité dans la composition de ces groupes en fonction des

15. E. LEACOCK, « Seventeenth-Century. Montagnais Social Relations and Values », dans June HELM [dir.], *Subartic*, vol. 6 de W. C. STURTEVANT [dir.], *Handbook of North American Indians*, op. cit., p. 190-191.

effectifs démographiques et des ressources disponibles¹⁶ », cela étant à la fois associé et rendu possible par le partage de valeurs et de pratiques communes : mode de vie, organisation familiale, pouvoir limité des chefs, quête du consensus, mode de résolution de conflits, règles de partage, rapport symbiotique au milieu naturel, croyances animiques et pratiques chamaniques¹⁷. Retenons en conclusion ici que l'historien doit renoncer à la grille implicite de lecture de la sédentarité et doit être capable de penser le nomadisme.

Quelles étaient donc ces bandes ? Claude Gélinas, Stéphanie Eveno et Francis Lévesque¹⁸ retiennent pour le Saguenay-Lac Saint-Jean, l'existence de quatre bandes : la bande de Tadoussac, celle de Chicoutimi, celle du Lac Saint-Jean et celle de l'Ashuapmushuan pour lesquelles les premières informations deviennent plus claires à partir du XVIII^e siècle. Leur travail ne porte toutefois que sur cette région et non sur l'ensemble du territoire innu. Ils n'en tirent pas moins la remarque suivante sur « l'histoire sociale des Algonquiens nomades du Subarctique, incluant ceux du Lac Saint-Jean » qui leur paraît

[...] caractérisée par une suite d'ensembles sociaux, composés d'individus partageant des intérêts communs, qui se sont formés pour ensuite se fractionner ou se défaire, au gré du temps et des conjonctures. Un tel système, qualifiable d'adaptatif, était rendu possible grâce à la souplesse structurale de l'organisation sociale nomade – à l'intérieur de laquelle primait l'autonomie et la libre circulation des personnes –, à l'existence

16. P. CHAREST, « Du nomadisme à l'approche commune : un projet social pour les Innus ». Mémoire soumis à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashquan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*. Janvier 2003, p. 4.

17. *Ibid.*, p. 4-5.

18. Claude GÉLINAS, Stéphanie EVENO et Francis LÉVESQUE, *Perspectives anthropologiques sur l'existence de présumées communautés métisses dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean*. Rapport pour Justice Québec dans la cause G. Corneau, 150-05-002108-001, mai 2019, p. 90.

d'un réseau horizontalement étendu de parenté, ainsi qu'au partage, à peu de choses près, d'un même univers écologique et culturel¹⁹.

En somme, au cours de l'histoire, des bandes se sont déplacées, ont admis des autochtones provenant d'ailleurs, ont vu certains de leurs membres adhérer à d'autres bandes, mais c'est toujours la même organisation sociale, c'est-à-dire la même société qui est à l'œuvre.

L'historien Pierre Frenette a souligné la confusion dans les sources entre bandes et nations :

Les premiers missionnaires en Nouvelle-France, déroutés par le nomadisme, ont classé « nation » tout groupe qui se particularisait par leur langue et/ou leur territorialité. De là l'avalanche initiale de « nations » qui mêlaient, on le constate aujourd'hui, les groupes multifamiliaux d'hiver (essentiels pour l'exploitation et la distribution des produits de la chasse) ou d'été (avec des regroupements élargis de plusieurs bandes). C'est le cas des Papinachois, des Betsiamites²⁰, des Papinachois de la mer, des Papinachois des terres, des Ouchestikouek, des groupes qui seront bientôt tous regroupés sous le terme de Papinachois, et plus tard de Montagnais²¹.

Le procès-verbal d'un interrogatoire de trois Montagnais du Lac Saint-Jean et d'un Abénaquis du village de Saint-François d'Odanak confirme ce jugement de Pierre Frenette. Cet interrogatoire s'inscrivait dans le cadre d'un conflit entre Montagnais, d'une part, et Abénaquis et Hurons, de l'autre, lesquels vinrent chasser pour le compte de marchands de Trois-Rivières dans la région du Lac Saint-Jean en 1705 et durant quelques années par la suite. Cela contrevenait au monopole

19. *Ibid.*, p. 94.

20. L'auteur affirme que les Betsiamites sont un groupe particulier de Papinachois. Pierre FRETTE, « Les faux Innus, un faux débat ». Mémoire soumis à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashquan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*. Janvier 2003, p. 7.

21. *Ibid.*, p. 8.

de traite du fermier du Domaine du Roi. Nous reproduisons ici quelques extraits de ce procès-verbal du 3 août 1706, signé de l'intendant Raudot :

Et le dit Sr hazeur ayant aussy fait venir par devant nous trois Sauvages Montagnais du lac St-Jean et un abénaqui [...] Nous avons commencé par interroger les trois Montagnais, tous trois Ensemble [...] Premièrement Interroger de leur nom, et ages, et Nation Ont Repondû s appeler Guillaume chische chef du lac St jean, Joseph marachicatik second chef, et françois 8cachy tous trois montagnais de nation et qu'à l'esgard de leur age il ne le savent point; Sur le premier article Contenant ce qu'ils sont venus faire Icy, Ont Repondû qu'ils sont venus se plaindre du pillage Que les abennacquis leur ont fait dans l'Étendue des Terres du lac St Jean, lesquels sont venus dans leurs Cabannes et dans celles de trois autres de leur nation pour les piller et que le dit chef Joseph marachicatik leurs donna pour se sauver du pillage qu'ils disoient venir faire chez luy six peaux d'original [...] Sur le Deux^e article Concernant pourquoy ils n'ont Pas payé leurs dettes au Commis du lac St Jean l'année derniere et celle-cy; Ont Repondu qu'ils n'ont pas payé leurs dettes parce que Tout leur pais estoient plain de sauvages qui chassoient sur Leurs terres et qui leurs ont Empeché de faire leur chasse [...] Sur le qinz^e article si ce n'est pas une Regle Entr'eux de Ne point aller chasser sans permission sur les terres des Autres Ont Répondû que cest la Regle entre Eux que chacun chasse sur ses terres; Sur la Seiz^e Et dernier article s'il est a leur Connoissance Que d'autres nations qu'eux ayent autre fois chassé sur leurs Terres Ont Repondu qu'ils n'ont point veu d'autres nations chasser Sur leurs terres autres que les Papinachois qui sont de leurs Mêmes terres [...] ²².

Ce témoignage est révélateur à plusieurs égards de l'existence d'appartenances au-delà des groupes régionaux et des lieux de résidence. Les Montagnais y sont présentés comme une nation au même titre que les Abénaquis. Le document précise : « Montagnais du lac St-Jean », ce qui, implicitement, laisse entendre qu'il y a d'autres Montagnais ailleurs. Ces derniers protestent contre la venue de chasseurs étrangers abénaquis venus dans leur pays, sur leurs terres, c'est à dire « dans l'Étendue des

22. Archives du Canada, Colonies C11A, vol. 25, Fo 33-36v. Procès verbal des interrogatoires de trois Montagnais du lac Saint-Jean et du fils du chef des Abénaquis de Saint-François... Signé Raudot, 3 août 1706.

terres du lac St-Jean », contrairement à « la règle entre eux que chacun chasse sur ses terres ». S'exprime ici clairement le rattachement à un « chez-nous » défini comme un vaste territoire, manifestement plus grand que celui d'une bande. Enfin, ces trois Montagnais affirment que les Papinachois de l'amont de la Bersimis vers le nord²³ « sont de leurs mêmes terres », c'est-à-dire Montagnais comme eux. Le champ référentiel de « Montagnais » est ici manifestement inclusif.

En somme, au fur et à mesure de l'intensification des contacts, les perceptions des Européens ont évolué. Dans ce qui leur apparaissait au début une poussière d'appartenances locales disparates, ils saisirent graduellement des ressemblances et des réseaux, pour finalement pouvoir penser : c'est partout le même monde. Pour le dire autrement, dans leurs perceptions, le référent « Montagnais » est devenu un générique. C'est ce qu'a démontré la chercheuse et linguiste José Mailhot, qui a suivi toutes les variantes du mot « Esquimau », puis de celui de « Naskapi », défini en opposition au mot « Montagnais²⁴ ». Son analyse fine et méthodique des archives, des *Relations* et des cartes géographiques, de la correspondance officielle permet de voir la dynamique entre des groupes régionaux et la nation montagnaise, de même que l'évolution de la compréhension qu'en eurent les missionnaires²⁵. Nous présentons ici les résultats relatifs aux Montagnais.

Partons d'une citation du jésuite Richard de 1643, qui raconte comment les néophytes montagnais de Sillery et de Tadoussac vont rejoindre toutes les petites nations du Nord avec lesquelles ils ont commerce, pour y porter le nom de Jésus-Christ. Nous y apprenons que ces Montagnais connaissent donc tout l'arrière-pays :

Non seulement les Sauvages de ces quartier-là ont ouy parler de Nostre sainte Foy, mais aussi quantité de petites nations du Nord, Dont voicy

23. David PENTLAND, « Synonymy », dans E. S. ROGERS et E. LEACOCK, « Montagnais-Naskapi », art. cit., p. 187.

24. J. MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », art. cit., p. 85.

25. *Ibid.*, p. 86-87.

les noms : Les Kakouchakhi, ceux qui se trouvent à Maouatchihitonnam, c'est le lieu où les Hurons font leurs assemblées, Venant traiter avec les Nations du Nord; les Mikouachakhi, les Outakouamiouek, les Mistasi-niouek, Oukesestigouek, Mouchaoua-ouastiirinioek, Ounachkapiouek, Espamichkon, Astouregamigoukh, Oueperigoueiaouek, Oupapina-chiouek, Oubestamiouek, Attikamegouek. Les Chrestiens de Saint Joseph et de Tadoussac ont porté le nom de Iesus-Christ dans toutes ces petites Nations, avec lesquelles ils ont commerce. Le iour qu'ils commencent de voir, croistra avec le temps iusques à son Midy²⁶.

Voyons l'analyse qu'en propose José Mailhot et l'apparition d'un premier générique, celui de « Nations du Nord » :

Toutes les appellations énumérées dans ce texte semblent désigner des groupes régionaux, mais leur localisation est vague. Situées au nord par rapport à Tadoussac, ces « petites nations » n'étaient pas en contact avec les Européens, mais elles entretenaient des relations commerciales avec les Indiens de Tadoussac et de Sillery, déjà en voie de christianisation. On ne peut s'empêcher d'établir un lien entre la *Relation*



Figure 1. Détail de *Amérique Septentrionale* de N. Sanson (1650)

de 1643 et l'apparition de la mention « Nations du Nort » sur une carte imprimée peu après par Sanson (1650). Le cartographe les a situées à l'intérieur des terres, entre la tête des rivières « Tadoussac » et « Chichese-dec »²⁷ (fig. 1).

26. *Relations des Jésuites, 1611-1672*, Montréal, Éditions du Jour, 1972 [1858], 6 vols, voir vol. 3, 1643, p. 38.

27. J. MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », art. cit., p. 86; Nicolas SANSON, *Amérique septentrionale*, Bibliothèque nationale du Québec, G 3300 1650 S3.

José Mailhot explique ensuite comment le champ référentiel du terme « Montagnais » s'est graduellement étendu à partir du xvii^e siècle pour inclure de plus en plus de groupes au fur et à mesure du progrès des connaissances acquises par les Français. « Montagnais » est devenu un terme générique :

Mais il faut aussi voir ce qu'il en était du rapport sémantique entre les termes *Naskapis* et *Montagnais* à cette époque. Celui-ci, on le sait, fut d'abord appliqué par Champlain, puis par les Jésuites de Tadoussac, aux populations du bassin du Saguenay, mais son champ référentiel s'étendit progressivement pour inclure de plus en plus de groupes à mesure que les connaissances des Français s'accroissaient²⁸.

Son acception, au milieu du xviii^e siècle, était très différente de celle qu'il avait au début du xvii^e siècle. Les cartes de l'époque sont sur ce point très claires.

Sur certaines des cartes de Laure, on ne trouve qu'une série de termes désignant des groupes régionaux tels que « Tadoussaciens », « Chekoutimiens », « Mistassins », « Papinachois », « Nitchikiriniouetz ou gens de la Loutre » et « Ouchestigouetz » parmi lesquels se trouve « Ouneskapiouetz »²⁹. Sur d'autres, par contre, « MONTAGNETS » est imprimé en caractères nettement plus gros, espacés de façon à ce que le terme couvre presque toute la surface de la carte³⁰. Nous avons là l'indice d'une classification : « Montagnets » était alors un terme générique. C'est donc dire que dans l'esprit du cartographe, tous les groupes nommés qui occupaient le territoire du Domaine du Roi étaient

28. J. MAILHOT, Jean-Paul SIMARD et S. VINCENT, « On est toujours l'Esquimau de quelqu'un », *Études/Inuit/Studies*, 3, 1-3 (1980), p. 74.

29. Par exemple, Pierre LAURE, 1731, *Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin...a checoutimi le 23^e d'août 1731*, Archives publiques du Canada, Collection nationale de cartes et plans, H3/300-1731.

30. Par exemple, P. LAURE, 1733, *Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin...mise au net et corrigée sur de bons mémoires par Sr. Guyot, président du grenier à Sel à Versailles*, Archives publiques du Canada, Collection nationale de cartes et plans, V1/300-1733.

considérés comme *Montagnais* et que les *Naskapis* en constituaient un parmi d'autres (fig. 2).

Cela se vérifie d'ailleurs dans un passage d'un document daté du 28 octobre 1744. Il s'agit d'un mémoire rédigé par Cugnet et Estèbe, alors locataires des Postes du Roy³¹ : « Les Sauvages Montagnais divisés En plusieurs nations sous les noms particuliers de Mistassins, Chichertigaux, Papinachois, Nascapis & habitués dans la profondeur des Terres du Domaine ne peuvent se rendre dans les Postes qui y ont Été Etablis qu'avec beaucoup de difficultés³². »

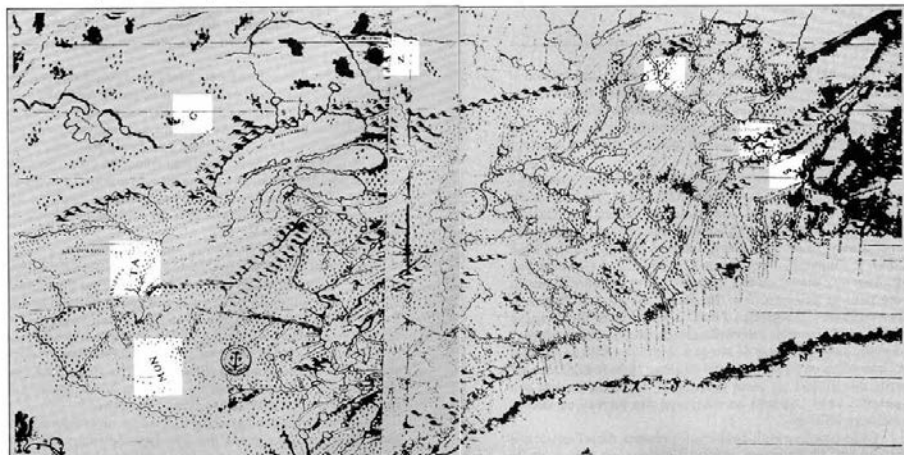


Figure 2. Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin... de P. Laure (1733).

En résumant pour 1643, nous obtenons pour les « Sauvages de ces quartiers là » du nord du Domaine du Roy la liste de quatorze nations où, rappelons-le, les « chrestiens de Saint-Joseph [Sillery] et de Tadoussac ont porté le nom de Jésus-Christ dans toutes ces petites nations, avec

31. J. MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », art. cit., p. 87.
32. GREAT BRITAIN PRIVY COUNCIL, *In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland in the Labrador Peninsula*, William Clowes and Sons, Londres, 1927, vol. 6, p. 2748, cité par J. MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », art. cit., p. 87.

lesquelles ils ont commerce ». C'est donc de ses néophytes que le père Richard apprend à identifier les nations du nord de Tadoussac que Sanson localise sur sa carte en 1650. Une carte de 1731 du père Laure identifie une série d'ethnonymes désignant des groupes régionaux, mais sur une autre du même auteur, en 1733, se trouve l'indice classificatoire d'un terme générique en grosses lettres, ce qui implique que dans l'esprit du cartographe tous les groupes nommés du Domaine du Roy, y compris les Naskapis, étaient des Montagnais, classification que reprend Cugnet, le fermier du Domaine du Roy. En somme, le père Laure puis Cugnet reconnaissaient alors un ensemble géographique, linguistique et culturel montagnais.

Nous savons qu'à partir de la Conquête, missionnaires et autorités britanniques ont retenu le générique « Montagnais » pour l'ensemble du territoire couvert par le Saguenay-Lac Saint-Jean et par la Côte-Nord; les multiples anciennes désignations tombèrent en désuétude³³. Cela résulte, comme nous l'avons déjà souligné, d'une meilleure connaissance tant du territoire que de la société montagnaise. Missionnaires et autorités politiques françaises puis anglaises ont pris conscience d'une vaste unité d'appartenance montagnaise au-delà des groupes locaux, réalité ancienne qui avait échappé aux observateurs des premières décennies des contacts. Ce décalage entre la perception européenne et la réalité montagnaise n'était que normal, les premiers observateurs devant tout apprendre d'un monde étranger au leur. À l'évidence, une réalité sociale panmontagnaise préexistait à la perception qu'en eurent les Européens. Elle avait pour fondement l'existence d'une culture et d'appartenances communes inscrites dans la parenté extensible, dans la « souplesse structurale d'une organisation sociale nomade³⁴ », dans

33. Maurice RATELLE, *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*, Publication n° 2700 du ministère de l'Énergie et des Ressources. Gouvernement du Québec, 1987, p. 84.

34. C. GÉLINAS, S. EVENO et F. LÉVESQUE, *Perspectives anthropologiques sur l'existence de présumées communautés métisses dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean*, op. cit., p. 90.

le partage d'une même mythologie, d'une langue, d'un même environnement.

Les épidémies

Depuis la conquête européenne du continent, c'est-à-dire depuis 1492, l'histoire de ses premiers peuples a été caractérisée par une terrible dépopulation qui a duré quatre siècles. C'est en effet au cours de la décennie 1890-1900 que ces populations atteignirent leur niveau le plus bas, qui fut suivi partout d'une reprise démographique dans l'ensemble des Amériques. Les chercheurs évaluent que la dépopulation fut de l'ordre de 20 pour 1, soit 95 %. Une énorme littérature porte sur cette question, une des difficultés majeures consistant à mesurer la taille des populations avant 1492. Tous les chercheurs reconnaissent toutefois l'ampleur de la catastrophe.

Qu'en fut-il des Innus? Nous disposons de plusieurs témoignages sur l'évolution de leur population qu'il nous importe d'analyser à la lumière des acquis de la démographie historique. Commençons par faire le point sur ces acquis, à partir des travaux du démographe historien Russel Thornton, qui a fait la synthèse la plus marquante de ces débats³⁵.

1) Entre 1492 et 1900, la population de 72 millions d'autochtones des Amériques aurait décréu de 94 %, les 5 millions d'habitants des États-Unis contigus de 95 %, les 2 millions d'habitants du Canada et d'Alaska de 93 %³⁶. La plupart des chercheurs contemporains reprennent ces taux de dépopulation à partir d'une fourchette d'évaluation des

35. Russel THORNTON, *American Indian Holocaust and Survival. A Population History since 1492*, Norman, University of Oklahoma Press, 1987, p. 25, 32, 42, 43.

36. *Ibid.*

populations initiales qui varient autour de 8 millions pour les États-Unis et de 1 million pour le Canada³⁷.

2) Les facteurs de dépopulation furent, dans l'ordre d'importance, les épidémies, les guerres et les génocides, la destruction des modes de vie avec les déportations et le remplacement des premiers habitants par des populations allochtones³⁷. La dépopulation relève donc de l'ensemble de ces facteurs, non pas seulement des seules épidémies, bien que celles-ci aient constitué le principal facteur. Tous ces facteurs sont interreliés. Les épidémies engendrent la famine, elles engendrent également les « guerres du deuil » pour remplacer les morts. Les guerres exercent des coupes sombres dans des populations et les vaincus dépossédés sont vulnérables aux maladies. L'expropriation territoriale, les déportations, les regroupements forcés, le travail dans les mines et l'imposition de lourds tributs, caractéristiques de la colonisation hispanique, induisent famine, maladie, mort³⁸.

3) Les épidémies ont constitué le principal facteur de déclin des populations. Les principales furent : la variole, la peste, le choléra, les fièvres typhoïdes, la scarlatine, la diphtérie, les oreillons, la coqueluche, le rhume, etc.³⁹ Les autochtones avaient une déficience immunitaire contre les agents pathogènes associés à ces maladies. Cette vulnérabilité résultait d'un facteur objectif hors de la volonté des humains, l'unification microbienne du monde⁴⁰. Les Amériques, tout comme l'Océanie, constituaient des isolats dont les populations vivaient dans un univers

37. *Ibid.*; Gisèle LEVASSEUR, « S'allier pour survivre. Les épidémies chez les Hurons et les Iroquois entre 1634 et 1700. Une étude ethnohistorique comparative ». Thèse de doctorat (anthropologie), Université Laval, 2009, p. 24; Bruce G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal, 1985, p. 323; Robert LAROCQUE, « L'introduction de maladies européennes chez les autochtones des XVII^e et XVIII^e siècles », *Recherches amérindiennes au Québec*, 12, 1 (1982), p. 13.

38. Henry F. DOBYNS, *Their Number Become Thinned. Native American Population Dynamics in Eastern North America*, Knoxville, New Berry Library, University of Tennessee Press, 1983, p. 8-15.

39. R. THORNTON, *American Indian Holocaust and Survival*, op. cit., p. 44.

40. Emmanuel LE ROY LADURIE, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1973, p. 28.

microbien distinct de celui de la masse continentale euroasiatique et africaine. Globalement cette dernière était moins salubre pour la vie humaine à cause de la pratique généralisée de l'élevage (bovidés, suidés, équidés, ovidés, capridés, gallinacés, anatidés, félidés, etc.). L'Amérique ne partageait avec les autres continents que l'élevage du chien et, dans sa partie sud, n'avait en propre que le lama et l'alpaga⁴¹. Les maladies nouvelles étaient associées à l'élevage millénaire des animaux domestiques pour lesquels les habitants du « vieux monde » avaient développé des anticorps, ce dont étaient dépourvus les autochtones d'Amérique et d'Océanie. L'Amérique n'était évidemment pas dépourvue de maladies (tuberculose, dysenterie, pneumonie, grippe, syphilis), mais à l'inverse, les allochtones ne souffraient pas de déficience immunologique pour les combattre, à l'exception de la syphilis dont le tréponème distinct de la variété européenne était pour les Européens extrêmement virulent⁴².

4) De toutes les épidémies, la variole fut la plus meurtrière. À l'état endémique en Europe, elle frappa durement le Mexique dès 1520⁴³, mais sans atteindre l'ensemble du territoire actuel des États-Unis et du Canada. Elle apparut dans les colonies britanniques et se répandit sur les rives du Saint-Laurent en 1634.

La virulence plus grave des épidémies était reliée :

a) À la taille et à la densité des populations affectées. Les urbains étaient donc plus durement affectés que les cultivateurs sédentaires qui l'étaient davantage que les nomades. En somme, la densité et la proximité constituent des facteurs de vulnérabilité, tandis que la dispersion, les isolats et l'existence de zones tampons inhabitées réduisent la vulnérabilité. Ainsi, le Mexique central perd-il, entre 1520

41. Dean R. SNOW and Kim M. LANPHEAR, « Contact and Indian Depopulation in the Northeast : The Timing of the First Epidemics », *Ethnohistory*, 35, 1 (1988), p. 16.

42. R. THORNTON, *American Indian Holocaust and Survival*, op. cit., p. 39-40.

43. H. F. DOBYNS, *Their Number Become Thinned*, op. cit., p. 8.

et 1620, 97 % de sa population⁴⁴. Pour les trois Amériques, entre les années 1520 et 1635, ce qui correspond à cinq générations, le taux de dépopulation aurait atteint 95 %⁴⁵.

b) À la proximité des peuplements coloniaux avec présence d'enfants. La variole étant alors endémique en Europe, les enfants en étaient les principales victimes, et ce sont les survivants parmi eux qui devenaient adultes⁴⁶. Pour les Européens, il en allait de même de la plupart des autres maladies infantiles (scarlatine, oreillons, etc.).

c) À la présence d'Européens parmi les Amérindiens. Les *Relations* des jésuites sont très explicites à cet égard⁴⁷. Ainsi les missionnaires écrivent-ils en 1647 : « Les fléaux qui humilient les superbes, nous devancent ou nous accompagnent par tout où nous allons comme ils ont devancé et accompagné ceux qui nous ont precedez en la publication de l'Evangile⁴⁸. » Chez les Hurons, où les missionnaires sont accompagnés de donnés (serviteurs laïques) doublés d'une présence militaire française, les chrétiens sont deux fois plus touchés par la maladie que les « infidèles⁴⁹ ». Le père Laure fait une observation semblable à Tadoussac en 1721 :

44. D. R. SNOW et K. M. LANPHEAR, « Contact and Indian Depopulation in the North-east », art. cit., p. 16.

45. B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, op. cit., p. 323.

46. D. R. SNOW et K. M. LANPHEAR, « Contact and Indian Depopulation in the North-east », art. cit., p. 16 ; R. THORNTON, *American Indian Holocaust and Survival*, op. cit., p. 65.

47. Reuben Gold THWAITES [éd.], *The Jesuit Relations and Allied Documents*, New York, Pageant Book Co., 1959, vol. 19, p. 90-92, 210 ; vol. 28, p. 40 ; vol. 31, p. 120-122 ; vol. 14, p. 34, 218 ; vol. 15, p. 22 ; vol. 19, p. 90, 92, 94, cite dans Gisèle LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », op. cit., p. 236.

48. *Relations des Jésuites*, vol. 4, 1647, p. 39 ; Roland CHAMBERLAND, Jacques LEROUX, Steve AUDET, Serge BOUILLÉ, Mariano LOPEZ, *Terra Incognita des Kotakoutouemis. L'Algonquie orientale au XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval et Musée des civilisations, 2004, p. 214.

49. R. G. THWAITES [éd.], *Jesuit Relations*, op. cit., vol. 28, p. 40, cité dans Gisèle LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », op. cit., p. 197 ; R. LAROCQUE, « L'introduction de maladies européennes chez les autochtones des XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 22-23.

Que les sauvages attribuèrent cette espèce de contagion aux marchandises et quoy qu'on taschast de les détromper néanmoins il y a quelqu'apparence qu'elles se ressentaient un peu de la peste de Marseille puisqu'à la seule ouverture des ballots, le commis avec quelques-uns de ses domestiques eurent un prompt accez de fièvre et qu'il n'y eut gueres de sauvages malades que ceux qui venaient d'acheter des hardes⁵⁰.

Si la maladie suit et entoure les missionnaires, cela implique qu'ils voient toujours plus de morts autour d'eux qu'il n'y en a dans des communautés semblables distantes où il n'y a pas de missionnaire. La mesure de l'épidémie dans l'œil du missionnaire devrait en conséquence être régulièrement trop élevée.

d) Au port de vêtements européens, facteur de contagion variolique puisque le virus peut demeurer longtemps actif dans des étoffes⁵¹. La première preuve d'une guerre bactériologique remonte à 1765, au fort Pitt (Pittsburgh) alors que le général Amherst fit distribuer par son subordonné, le colonel Bouquet, des « couvertes empoisonnées » à des ambassadeurs de Pontiac.

La déficience immunitaire a été contrée des trois manières suivantes :

a) Par la sélection naturelle des humains les plus résistants qui, en se reproduisant, ont transmis leurs gènes aux générations subséquentes. Graduellement, les populations autochtones ont ainsi amélioré leur résistance aux pathogènes⁵².

50. Arthur E. JONES [dir.], *Mission du Saguenay. Relation inédite du R. P. Pierre Laure s. j., 1720-1730*, Montréal, 1889, p. 51 : « [...] il y eut en 1721 témoin le père Laure, une espèce de contagion à Chekoutimi qui m'emporta en moins d'un mois trente adultes. Sans doute que les marchandises avaient contacté le mauvais air de Marseille, car du déballage des étoffes nous fûmes tous incommodés » ; Lorenzo ANGERS, « Chicoutimi poste de traite 1720-1740 », *Saguenayensia*, 12, 1 (1970), p. 5, cité dans Michel Lavoie, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation. Le colonialisme d'exploitation sur le Domaine seigneurial du roi 1652-1859*. Rapport dans la cause 150-05-002108-001, juin 2009, p. 45.

51. R. LAROCQUE, « L'introduction de maladies européennes chez les autochtones des XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 22.

52. H. F. DOBYNS, *Their Number Become Thinned*, op. cit., p. 10.

b) Par la sélection naturelle des agents microbiens et viraux les moins virulents, puisqu'avec l'effondrement démographique, les agressions les plus virulentes ne laissaient pas le temps aux victimes humaines de transmettre avant de mourir leur maladie à leurs semblables désormais plus éloignés. Il s'est établi un équilibre entre humains moins vulnérables et agents infectieux moins létaux.

c) Par le métissage des autochtones et des allochtones, ce qui assurait à leur descendance une part de la résistance des Européens et des Africains. Les enfants issus de ces unions étaient donc plus résistants aux maladies que leurs parents autochtones. Au final, la résistance s'est accrue avec l'amplification du métissage.

Les épidémies dans le nord-est de l'Amérique

Il ne semble pas que les terribles pandémies du Mexique se soient reproduites systématiquement au nord de ce pays ; cependant, l'archéologie nous révèle tout de même des traces d'épidémies dans la région du lac Ontario au milieu du xvi^e siècle⁵³. Nous savons qu'à l'hiver 1535-1536, les Stadaconéens ont probablement été infectés par l'équipage de Jacques Cartier⁵⁴. En 1611, Champlain rapporte l'arrivée de 24 canots d'Algonquins plutôt que les 300 attendus, plusieurs étant partis à la guerre, mais plusieurs aussi fauchés par « une fièvre qui s'estoit mise parmi eux, plusieurs étant morts⁵⁵ ». Le père jésuite Biard écrit en 1611 que les Micmacs

s'étonnent et se plaignent souvent de ce que dès que les Français hantent et ont commerce avec eux, ils se meurent et se dépeuplent [...] car, ils assurent qu'avant cette hantise et fréquentation, toutes leurs terres étaient fort peuplées, et historient par ordre, côte par côte, qu'à mesure qu'ils

53. B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, op. cit., p. 332.

54. D. R. SNOW et K. M. LANPHEAR, « Contact and Indian Depopulation in the Northeast », art. cit., p. 18 ; B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, op. cit., p. 330.

55. S. de CHAMPLAIN, *Œuvres*, op. cit., vol. 1, p. 409.

ont commencé à trafiquer avec nous [les Français], ils ont plus été ravagés de maladies⁵⁶.

Au cours des années 1616-1620, les populations algonquiennes d'agriculteurs sédentaires des rives de la Nouvelle-Angleterre furent très gravement affectées par la maladie (probablement la peste); c'était apparemment la première fois et la maladie ne semble pas avoir circulé à l'intérieur des terres⁵⁷. Selon le père Charlevoix, qui écrit au XVIII^e siècle, les Malécites qui peuplaient « autrefois tout le pays, depuis le Port Royal jusqu'à Kinibequi » (le pourtour de la baie de Fundy) « sont réduits à très peu de choses⁵⁸ ». Il semble donc que les populations des rives de l'Atlantique Nord aient été infectées dès les débuts du XVII^e siècle, par contre il n'existe pas de trace documentaire ou archéologique d'épidémies ayant frappé les Innus au début de ce siècle.

Les cycles d'épidémies se sont implantés en Amérique du Nord-Est à partir de 1633. Le tableau ci-dessous donne le détail des régions touchées par les épidémies de variole entre 1633 et 1765. Comme nous le savons, il y eut bien d'autres maladies. Nous observons au tableau 1 que les très grandes aires recouvertes par la variole ont le plus souvent atteint la vallée du Saint-Laurent et l'Est canadien :

Tableau 1. Épidémies de variole chez les Amérindiens du Nord-Est⁵⁹

Années	Régions touchées
1633-40	Nlle Angleterre, Grands Lacs, Vallée du Saint-Laurent
1662-63	État de New York, Est canadien
1669-70	État de New York, Est canadien, Nlle Angleterre

56. *Relations des Jésuites*, vol. 1, 1611, p. 14.

57. D. R. SNOW et K. M. LANPHEAR, « Contact and Indian Depopulation in the North-east », art. cit., p. 21.

58. François-Xavier de CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, 3 vols, Montréal, Élysée, 1976 [1744], vol. 1, p. 133.

59. J. DUFFY, « Smallpox and the Indians in American colonies », *Bulletin of the History of Medicine*, 25 (1951), p. 324-341, cité dans R. LAROCQUE, « L'introduction de maladies européennes chez les autochtones des XVII^e et XVIII^e siècles », art. cit., p. 20.

1676-79	État de New York, Nlle Angleterre, Québec, Grands Lacs
1688-91	État de New York, Québec
1702-03	État de New York, Vallée du Saint-Laurent
1715-21	État de New York, Nlle Angleterre
1730	État de New York, Nlle Angleterre, Est canadien
1738	Baie d'Hudson
1746-47	État de New York
1752	Grands Lacs
1755-58	États de New York et Penn, Nlle Angleterre, Est canadien, Grands Lacs
1765	Québec

La variole s'est déplacée vers l'ouest du continent avec la poussée coloniale à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. En 1780-1782, elle atteignait les Prairies et les Assiniboïnes en subirent une mortalité de l'ordre de 40 %⁶⁰. Les populations autochtones y étaient demeurées plus vulnérables que celles de l'Est désormais plus résistantes. Cependant, encore en 1876-1878, une épidémie panaméricaine de variole courrait dans le bas Saint-Laurent⁶¹. Parmi les épidémies à des époques anciennes, plusieurs sont difficiles à identifier, faute d'une documentation suffisamment explicite. Retenons une épidémie d'oreillons en Nouvelle-France en 1658-1659 et la « fièvre de Marseille », probablement le typhus, chez les Naskapis en 1720⁶², la scarlatine dans les Grands Lacs en 1637, 1708-1720 et 1793, dans la vallée du Saint-Laurent en 1708-1710⁶³. Soulignons une fois de plus que ces maladies fréquemment mortelles pour les autochtones ne l'étaient que faiblement pour les allochtones.

60. Arthur RAY, *Indians in the Fur Trade. Their Roles as Trappers, Hunters, and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*, University of Toronto Press, 1998, p. 108.

61. H. F. DOBYNS, *Their Number Become Thinned*, op. cit., p. 15.

62. *Ibid.*, p. 17, 21.

63. *Ibid.*, p. 32.

Les Innus et le dépeuplement

Nous chercherons à évaluer ici l'ampleur du dépeuplement chez les Innus de manière comparative avec les autres nations autochtones. Cela implique d'observer l'effet différentiel des épidémies, si tel fut le cas, puis l'ensemble des autres facteurs ayant pu contribuer à une baisse de la population. La première étape consiste à procéder à la critique documentaire.

Les sept années qui vont de 1634 à 1640 furent les pires et les maladies (variole, influenza, scarlatine) universelles : Nouvelle-Angleterre, Acadie, vallée du Saint-Laurent, Grands Lacs⁶⁴. Voyons quelques citations. Commençons par celle de 1643-1644 du père Vimont rendant compte des missions chez les Algonquiens :

Tous ces accidens ont tellement esclaircy nos sauvages que là ou l'on voyait il y a huict ans [environ 1635-1636] quatre-vingt à cent cabanes, à peine en voit-on maintenant cinq ou six. Et tel capitaine qui commandait pour lors à huict cents guerriers n'en compte plus à présent que trente ou quarante et, au lieu des flottes de trois ou quatre cents canots, nous n'en voyons plus que vingt ou trente. Et ce qui est pitoyable, c'est que ces restes de nations consistent quasi toutes en des femmes veufves ou filles qui ne sçauraient toutes trouver un mari légitime et qui partant sont en danger de souffrir beaucoup ou de faire de grandes fautes⁶⁵.

Dans la même *Relation*, le missionnaire cite un chef algonquin de l'Île-aux-Allumettes (île Morrison) : « Vous avez vu, il y a quelques années, les Algonquins en si grand nombre que nous étions la terreur de nos ennemis. Maintenant, nous sommes réduits au néant. Les maladies nous ont exterminés ; la guerre nous dépeuple ; la famine nous va poursuivant en quelque lieu que nous allons⁶⁶ ».

64. G. LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », *op. cit.*, p. 190-197 ; B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, *op. cit.*, p. 319-332.

65. Lucien CAMPEAU, *Monumenta Novae Francia*. vol. 6, *Recherche de la paix 1644-1646*, Montréal, Bellarmin, 1992, p. 60.

66. *Ibid.*, p. 215 ; *Relations des Jésuites*, vol. 3, 1644, p. 95.

La région de Tadoussac n'échappait pas aux fléaux. Deux ans après le père Vimont, le père Lejeune écrit ceci :

Ce que nous appelons Tadoussac est nommé des Sauvages Sadilege⁶⁷ [...]. On comptait autrefois sur les rives de ce port, trois cens guerriers ou chasseurs effectifs, qui faisaient environ avec leurs familles douze ou quinze cens âmes. Ce petit peuple était fort superbe; mais Dieu le voulant disposé à recevoir son Fils, l'a humilié par des maladies qui l'ont quasi tout exterminé⁶⁸.

Ces mêmes épidémies ont frappé durant la même période les Hurons. Les jésuites en rendent compte dans leurs *Relations* avec plus de détails puisque c'est là leur principale mission. Bruce Trigger, qui en fait le bilan démographique, conclut que ces sept ans de malheur ont fauché la moitié de la population huronne⁶⁹. Gisèle Levasseur retient le même pourcentage⁷⁰. Cette évaluation est plausible et elle s'applique à une population sédentaire vivant dans des villages dont la taille oscille entre 500 et 2000 personnes. Cela est congruent avec l'information relative au Mexique central regroupant plusieurs millions d'habitants et où, entre 1520 et 1620, la population décline de 97 %. Cependant, au regard des données qui précèdent, d'aucune manière n'est-il concevable de penser que la population des Innus ait décréu de 95 % en 7 ans. Cela ne tiendrait pas davantage si l'on ne prenait en compte que celle du Saguenay-Lac Saint-Jean. La vulnérabilité génétique des Premières Nations apparaît très semblable à l'échelle du continent. Il n'y a pas de raisons que les Innus aient été la population la plus vulnérable des Amériques. Un taux de cet ordre a affecté la population mexicaine après un siècle, non pas sept ans et cela concernait une population très dense, et en outre défaite par conquête militaire. Quant aux Hurons,

67. Il s'agit d'une erreur d'impression dans les *Relations des Jésuites* (R. G. THWAITES [éd.], *Jesuit Relations*, *op. cit.*, vol. 29, p. 122), il faudrait lire « Sadiseg8 », signifiant l'embouchure. Voir D. PENTLAND, « Synonymy », dans E. S. ROGERS et E. LEACOCK, « Montagnais-Naskapi », *op. cit.*, p. 186.

68. *Relations des Jésuites*, vol. 3, 1645, p. 29-30.

69. B. G. TRIGGER, *Les Indiens, la fourrure et les blancs*, *op. cit.*, p. 347.

70. G. LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », *op. cit.*, p. 190.

une population sédentaire plus nombreuse et plus concentrée, en sept années, la mort y aurait fauché près de la moitié de la population, non pas le double!

Après une relâche de quelques années vinrent d'autres vagues mortelles : 1653 (maladie affectant les enfants)⁷¹; 1656-1657 (fièvre)⁷²; 1661 (maladie contagieuse)⁷³; 1669-1670 (variole, Hurons, Montagnais, Algonquins)⁷⁴; 1678 (variole avec faible mortalité au Sault Saint-Louis)⁷⁵; 1683 (fièvre)⁷⁶; 1687-1688 (rougeole)⁷⁷.

Quittons ce tableau pour nous arrêter à deux citations que nous présente Michel Lavoie dans son rapport. Cet auteur écrit :

À l'automne de 1669 la petite vérole emporta "environ deux cent cinquante personnes, tant Montagnais qu'Algonquins, Papinachois et Gaspésiens, de la Mission de Sillery et de Tadoussac"⁷⁸. Quelques mois plus tard, les missionnaires rapportaient que "la petite vérole a depuis un an furieusement désolé cette colonie. Les Montagnais et les Algonquins en sont quasi tous morts"⁷⁹.

Nous voyons à ce passage que les Montagnais comme les Papinachois, tous deux Innus, les Algonquins et les Gaspésiens, c'est-à-dire les Micmacs, sont également terrassés. Nous savons aussi qu'à partir de ces années, les survivants de ces nations ont quitté Sillery, n'y laissant que les Hurons. Il s'agit là d'une stratégie efficace de survie :

71. R. G. THWAITES [éd.], *Jesuit Relations*, op. cit., vol. 28, p. 40.

72. *Ibid.*, vol. 43, p. 236.

73. *Ibid.*, vol. 46, p. 254.

74. *Ibid.*, vol. 53, p. 58-60, 74-76, 122-124.

75. G. LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », op. cit., p. 208.

76. R. G. THWAITES [éd.], *Jesuit Relations*, op. cit., vol. 62, p. 236; vol. 63, p. 68-70, 80, 90.

77. G. LEVASSEUR, « S'allier pour survivre », op. cit., p. 197-198; Archives du Canada, Colonies C11A F 9, vol. 9, f. 5, 6 novembre 1687, cité dans M. Lavoie, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 31.

78. *Relations des Jésuites*, vol. 6, 1670, p. 7, cité par M. Lavoie, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 66.

79. *Ibid.*, p. 20, cité par M. Lavoie, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 66.

distanciation des populations européennes, ce qui désigne ici tout particulièrement Québec. Retenons aussi cette observation selon laquelle Montagnais et Algonquins seraient « quasi tous morts ». Il faut s'y arrêter pour souligner avec quelle attention il importe de lire attentivement les sources. Quel est ici le référent de « colonie » ? La Nouvelle-France ou bien la mission huronne de Sillery, puisque l'extrait est tiré du chapitre iv de la *Relation* de 1670 du père François Le Mercier qui commence ainsi : « De la Mission Huronne. Cette Mission a pris le nom de Nostre Dame, et est proche de la ville de Québec » ? Il s'agit donc de Sillery. D'ailleurs, l'auteur précise : « La petite verole a depuis un an furieusement desolé cette colonie. Les Montagnais et les Algonquins en sont quasi tous morts. Nos Hurons qui en ont esté presque tous atteints, attribuent leur guérison à Nostre Dame de Foy, qui ayant daigné choisir leur petite Eglise, pour lieu de sa demeure, a bien voulu prendre tous à sa protection⁸⁰ ». Les décès concernent donc ici les Amérindiens de Sillery, non pas ceux de la colonie du Canada ou de la Nouvelle-France.

Passons maintenant à ce témoignage du père Albanel sur la mission de Tadoussac en 1669-1670 :

Entre tous les objets dignes de compassion que j'y ay vus, ce qui m'a le plus touché, c'est la grande solitude et le peu de monde que j'ai trouvé dans cette belle et florissante Mission de Tadoussac, qu'on appelle la Mission de Sainte-Croix. Je la comparais avec ce qu'elle était autrefois, quand j'avais le bien de gouverner cette Église, et je n'y voyais que quelques restes misérables de son ancienne splendeur. Il y venait ordinairement tous les ans jusqu'à 1000 et 1200 personnes, et à peine y a-t-on vu cette année cent Sauvages. Elle a perdu plus de six vingt personnes [120] cet hiver, qui tous, l'automne passé, furent assez heureux que de se disposer à recevoir avec patience le fléau dont Dieu les a affligé cette année⁸¹.

Le père Albanel nous dit avoir vu à peine cent Amérindiens à la mission de Tadoussac, alors qu'il en venait habituellement 1000 à 1200.

80. *Ibid.*, p. 20-21.

81. *Ibid.*, p. 11.

Il serait absurde de conclure ici au décès de plus de 1000 personnes. Que fait-on lorsqu'un lieu est mortel? On n'y va plus! À cette époque, les Innus n'étaient pas à ce point dépendants de la traite des pelleteries qu'ils ne pouvaient se priver de se rendre à un poste au risque de leur vie⁸². Ils avaient également la possibilité de traiter avec les pêcheurs du Golfe tout le long de la Côte-Nord, loin de Tadoussac. Enfin, avec le voyage de Radisson, Des Groseilliers et Gillam à la baie de James en 1668 et la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1670, nous savons qu'ils pouvaient prendre cette direction.

Poursuivons avec le père Charlevoix décrivant la « maladie contagieuse qui acheva de dépeupler presque entièrement ces contrées » du nord du Canada, ce qui, pour l'essentiel, correspond au Domaine du Roi :

Tandis que [en 1670] M. de Courcelles maintenoit ainsi sa Colonie dans une paix profonde, & prenoit les mesures les plus justes pour aller au devant de tout ce qui pouvoit troubler la bonne intelligence entre les François & les Sauvages, le Nord du Canada étoit ravagé par une maladie contagieuse, qui acheva de dépeupler presque entièrement ces vastes Contrées. Plusieurs Chrétiens en moururent dans l'innocence de leur Baptême, & dans des sentimens, qui aidèrent beaucoup à consoler les Ouvriers Évangéliques de tant de pertes. Les Attikamegues entr'autres n'ont plus paru depuis ce tems-là, & s'il en reste encore quelques-uns, il faut qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples, qui n'ont point de commerce avec nous.

Ce fut aussi alors, que Tadoussac, où jusques-là on ne voyoit guères moins de douze cent Sauvages au tems de la Traite, commença d'être presque entièrement abandonné, aussi bien que les Trois Rivières, d'où les Algonquins se retirèrent au Cap de la Magdeleine; mais il y eut cette différence entre ces deux Postes, que les François se maintinrent dans le dernier, au lieu que le premier, où nous n'avions aucun Etablissement fixe, est demeuré désert. C'étoit sur tout la Petite-Vérole, qui causoit cette mortalité, & qui

82. Hélène BÉDARD, *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites 1850-1900*, Québec, IQRC, 1988, p. 25. L'auteure réfère ici au début du XIX^e siècle.

plusieurs années après détruisit entièrement la Bourgade de Syllery. Quinze cent Sauvages en furent attaqués, & pas un seul ne guérit⁸³.

Le père Charlevoix est un remarquable historien. Il fut entre 1705 et 1709 professeur au Collège des jésuites de Québec où il fut en rapport quotidien avec les vieux missionnaires retraités⁸⁴. Il revint à Québec pour un long voyage qui le conduisit en canot à La Nouvelle-Orléans en 1720-1722. Il a écrit son *Histoire de la Nouvelle-France* entre 1732 et 1740. Il rapporte donc des événements qui remontent à plus de six décennies. Il s'agit, non pas d'une source primaire, mais d'une source secondaire dont émerge le thème d'un dépeuplement massif. Son observation ici est juste globalement comme l'est aussi l'identification de la variole comme principal facteur de mortalité, mais elle est exagérée et, dans le détail, inexacte. Les Attikamègues ne sont point disparus et le fait « qu'ils se soient mêlés avec d'autres Peuples », si tel est le cas ne constitue pas la preuve de leur disparition. Qui sont ces « autres Peuples qui n'ont point de commerce » avec les Français ? Certainement des peuples de l'intérieur avec lesquels ces Attikamègues étaient depuis longtemps intermariés. La mortalité seule ne suffit pas non plus à expliquer l'abandon de Tadoussac. Pas plus que les missionnaires, les Amérindiens n'étaient aveugles sur les foyers de diffusion de la maladie : tous savaient que celle-ci venait avec les Européens ou avec leurs marchandises, qu'également les néophytes étaient plus durement affectés que les « traditionalistes ». On fuyait donc ces lieux mortifères. Enfin, la bourgade de Sillery n'a jamais été entièrement détruite. Il n'y a pas eu 1500 morts et aucun survivant. Elle était sise à côté de Québec, alors le pire foyer d'infection de la vallée du Saint-Laurent. Les Hurons venus des Grands Lacs y sont demeurés, les survivants algonquins, abénaquis et montagnais l'ont quittée ; ces derniers pour la plupart se sont repliés vers l'aval du fleuve.

83. F.-X. de CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, op. cit., vol. 1, p. 427-428.

84. David M. HAYNE, « Charlevoix, Pierre-François-Xavier de », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/charlevoix_pierre_francois_xavier_de_3F.html.

Et, si le pays avait été complètement dépeuplé, comment alors expliquer la création de nouvelles missions par les jésuites et par Mgr de Laval⁸⁵? Pays dépeuplé? Voyons rapidement les mesures ultérieures de la population. Selon l'intendant Hocquart, le Domaine du Roi comptait en 1733 environ 1200 Indiens⁸⁶. En 1778, Peter Stuart en recense 3500⁸⁷. Pourtant, après les nouvelles épidémies de variole et de rougeole entre 1802 et 1810, les observateurs continuent d'évaluer le taux de survie à 2 %⁸⁸. Ces taux sont absurdes. Jamais même lors des premiers contacts les épidémies, dans un si court laps de temps, ne terrassèrent les populations autochtones avec une telle intensité. Qui plus est, à cette époque, celles-ci avaient développé une certaine résistance, même si elles demeuraient toujours vulnérables. Les relevés du nombre des Montagnais au cours de trois premières décennies du XIX^e siècle sont discordants, certains notant une croissance, d'autres, le contraire; la population totale étant estimée entre 650 et 1000⁸⁹.

Il serait inutile de poursuivre cette démonstration dans le dernier des détails. Retenons ceci. Les Innus ne peuvent pas avoir été accablés plus durement que les autres nations amérindiennes alliées. L'argument selon lequel la mort les aurait si fortement affectés qu'elle aurait créé un vide dans lequel se seraient glissées les populations voisines pour les remplacer est intenable. Toutes les Premières Nations ont subi le choc microbien et ses conséquences. Or, dans l'ensemble, les Innus se situent parmi celles où ce choc, bien que terrible, fut le moins extrême. Voyons pourquoi. Ils étaient nomades, non pas cultivateurs sédentaires comme les Hurons, non pas des semi-nomades engagés partiellement dans l'agriculture tels les Abénaquis, certains Micmacs ou encore les Algonquins de la forêt de feuillus de l'Outaouais. Ainsi, ces derniers

85. M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 71-76.

86. *Ibid.*, p. 137.

87. *Ibid.*, p. 188.

88. *Ibid.*, p. 188-189.

89. H. BÉDARD, *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites 1850-1900*, op. cit., p. 24-25.

autour de 3000 habitants en début de période historique pratiquaient-ils un peu l'horticulture et, localisés plus au sud, dans une forêt de feuillus, auraient-ils occupé un peu plus densément leur territoire (1,5 à 2 individus par 100 km²) que les Innus (1 individu par 100 km²)⁹⁰.

Parmi les Innus, ceux qui habitaient à proximité de Québec ont été les plus durement éprouvés par la maladie jusqu'à ce qu'ils s'en éloignent. Des zones tampons résultaient de la faible densité d'occupation et de la distance entre les bandes. La présence missionnaire limitée à des missions volantes, sauf à Tadoussac et à Metabetchouan, réduisit les risques d'infection. L'insertion dans la traite des pelleteries et le remplacement du cuir par des étoffes constituaient par contre des facteurs d'exposition à la variole ; à cet égard les Naskapis isolés plus longtemps n'auraient dû être affectés que plus tard. L'inscription dans les réseaux de commerce favorisait la circulation et l'exposition aux maladies, mais, comme pour la traite des fourrures, il n'y a pas de raisons que les Innus en aient souffert davantage que leurs alliés autochtones. Finalement, le métissage avec les allochtones a accru la résistance aux maladies. Rien n'indique qu'il y en eut moins chez les Innus que chez leurs voisins.

Nous avons souligné le faible intérêt des autochtones pour la filiation biologique, la valorisation de la fécondité plutôt que de la virginité et, finalement, la relative liberté sexuelle prémaritale. Cela ne pouvait que favoriser le métissage entre nations amérindiennes et ultérieurement avec les allochtones, tout particulièrement les « engagés dans les postes et les concessions d'exploitation », dont la plupart « étaient recrutés dans la région de Québec et de Lévis⁹¹ ». Voyons ce compte rendu de la mission de Tadoussac de 1642 :

90. M. RATELLE, « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 », *Recherches amérindiennes au Québec*, 23, 2-3 (1993), p. 25-38 ; Norman CLERMONT, cité dans Georges FORTIN, « Le modèle ethnohistorique des Kakouchaks (les Montagnais du Lac Saint-Jean) », *Saguenayensia*, 33, 4 (1991), p. 36.

91. M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 157.

Pendant le séjour que fit le Père à Tadoussac, quelques canots de diverses Nations y aborderent bien diversement disposez pour la Foy. Quelques Algonquins de l'Isle extrêmement superbes, et par consequent fort éloignez de Dieu, apporterent du detourbier à la publication de l'Evangile; les festins a tout manger, les tambours, les danses, les jeux recommencerent à leur arrivée. Le Père attaqua le Capitaine qui toleroit ces desordres, jusques à se bander publiquement contre luy; les Sauvages de Tadoussac, se sentant appuyez de l'autorité et du zele du Père, barricaderent les portes de leurs cabanes, pour empescher aucune insolence. Ces Barbares ont une coutume tres-abominable; si quelques guerriers, ou quelques jeunes gens passent en quelque quartier où il y ait des Sauvages, il leur est permis d'aller visiter la nuict les cabanes, et d'aborder les filles. Or jaçoit [bien] que le plus souvent tout se passe en simples discours, comme il s'y commet aussi des desordres, nous crions puissamment contre ces façons de faire⁹².

Ces mœurs étaient évidemment contraires à la morale chrétienne et aux lois du royaume de France qui néanmoins avait au xvii^e siècle pour politique que ces « peuples » une fois convertis et soumis au roi « ne fassent plus ainsi qu'un mesme peuple et un mesme sang⁹³ » avec les Français.

Si nous prenons en compte les autres facteurs de dépopulation, la guerre, l'expropriation, la perte du mode de vie, les Innus furent encore une fois une des communautés les moins affectées. Ils ont subi des raids iroquois comme tous les alliés des Français, mais moins que les nations plus au sud. Leur mobilité leur a permis « de quitter les bords du St-Laurent et même du Lac St-Jean⁹⁴ » pour gagner la mer du nord (Baie d'Hudson), c'est-à-dire se replier là « où diverses nations se

92. *Relations des Jésuites*, op. cit., vol. 3, 1642, p. 41-42.

93. Archives du Canada, Colonies C11A, vol. 2, f. 202, COLBERT à Talon, 5 avril 1667, cité dans M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 72.

94. Victor TREMBLAY, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, La Société historique du Saguenay, 1984 [1968], p. 125, cité dans M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 64.

sont confinées » pour échapper le temps qu'il fallait aux raids iroquois⁹⁵. Contrairement aux Hurons et aux Abénaquis, ils n'ont jamais été forcés de migrer. À l'instar des Cris et des Attikamègues, ils furent ceux qui ont maintenu le plus longtemps un mode de vie traditionnel inséré dans la traite des fourrures.

Remembrement des familles après les épidémies

Les coupes sombres réalisées par les épidémies et les guerres ont clairsemé les membres des familles. Contrairement aux allochtones chez qui les enfants et les vieillards étaient ceux qui mouraient principalement, chez les autochtones toutes les tranches d'âge étaient affectées. Ensuite, chez les chasseurs-cueilleurs tels les Innus, aucun homme ni aucune femme ne pouvaient vivre isolément, les tâches des uns et des autres étant indispensables à la survie. Qui plus est, l'unité sociale fondamentale n'était pas la famille, mais « le groupe multifamilial composé de quelques familles nucléaires apparentées par consanguinité et/ou affinité⁹⁶ ». Il fallut donc remplacer les morts. Sur quelle base ? Rappelons-nous que ce sont les rapports de parenté qui structurent les rapports sociaux. Cette parenté est étendue généalogiquement et géographiquement. Cette parenté déborde les bandes et tout ce que les pouvoirs coloniaux ont défini comme « nations ». Rappelons enfin une certitude. Les Innus n'ont pas été plus durement frappés par le dépeuplement de leur territoire que leurs alliés autochtones. Tous les facteurs retenus convergent dans le même sens : ils le furent très probablement moins.

95. *Relations des Jésuites*, vol. 5, 1660, p. 9 ; L. CAMPEAU, *Monumentae Novae Franciae*, vol. 9, Relation 1659-1660, Montréal, Bellarmin, 2003, p. 466.

96. P. CHAREST, « La composition des groupes de chasse chez les Manuts Innuat », dans François TRUDEL, P. CHAREST, Yvan BRETON [dir.], *La construction de l'anthropologie québécoise. Mélanges offerts à Marc-Adélaïde Tremblay*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 395.

Voyons les traces que nous livrent les archives des retrouvailles de la parenté pour panser des plaies et remembrer les familles. Commençons par ce récit du « Voyage de la mer du Nord » du père Albanel en 1671-1672 qui correspondait à son dixième hivernement « dans les bois avec les sauvages⁹⁷ ». Les Innus étaient divisés face à la demande de collaboration du missionnaire, qui allait connaître leur voie de communication intérieure : « ces peuples [...] cachoient jadis aux François les chemins des nations où ils vont trafiquer⁹⁸ » :

Le 2 [septembre 1671] nous logeames sur l'entree du lac S. Jean, nommé Pingagami, [...] ce lieu est beau [...] c'est le pays des loutres, des orignaux, des castors et principalement du porc-epic; C'est pour cela que les Sauvages qui y font leur residence s'appellent Kakouchak, prenant leur nom du mot kakou, qui en leur langue signifie porc-epic: c'étoit autrefois l'endroit où toutes les Nations qui Sont entre les deux Mers, de l'Est [Atlantique] et du Nord [Baie d'Hudson] se rendoient pour faire leur commerce. J'y ay vu plus de vingt Nations assemblées. Les Habitants ont esté extremement diminuez par les dernieres guerres qu'ils ont euës avec l'Iroquois, et par la petite verole, qui est la peste des Sauvages; maintenant ils commencent à se repeupler par des gens des Nations estrangeres, qui y abordent de divers costez, depuis la paix [...] Le 17, cinq canots d'Attikamegues ou poissons blancs, et de Mistassinins nous vindrent joindre; ils nous apprirent pour nouvelles, que 2 navires avoient mouillé dans la baye de Hutson, et qu'ils avoient fait grande traite avec les Sauvages, s'y estant establis pour le commerce; ils nous firent voir une hache et du tabac qu'ils avoient eu d'un Papinachois [Pessamit/Betsiamite] qui avoit este en traite vers la mer du Nord cet Esté mesme⁹⁹.

Le père Albanel connaît bien les Kakouchaks, il s'agit pour lui d'une « nation », pour nous il s'agit d'une bande. Avant les malheurs des épidémies et des guerres, ce lieu (au sud de la décharge du Saguenay, peut-être l'estuaire de la Metabetchouan) accueillait à une foire réunissant « plus de vingt nations » de la péninsule Québec/Labrador. Les

97. *Relations des Jésuites*, vol. 6, 1672, p. 45.

98. *Relations des Jésuites*, vol. 4, 1650, p. 41.

99. *Relations des Jésuites*, vol. 6, 1672, p. 44.

Kakouchaks « commencent à se repeupler par des gens des nations étrangères », écrit-il. Qui peuvent être toutes ces nations ? Justement toutes celles « d'entre les deux mers de l'Est et du Nord » parmi lesquelles les « Papinachois » et les « Mistassirinins » et également plus au sud les « Attikamegues » (le père Albanel réfère explicitement à ces trois nations), et puis certainement bien d'autres apparentées : des Algonquins, des Hurons, des Abénaquis, des Micmacs, peut-être des Malécites. Mais comment toutes ces autres « nations étrangères » se « repeuplent-elles » chez elles ? Certainement de la même manière. Les échanges de personnes dans la parenté ne peuvent pas être unilatéraux. Et surtout, ne renonçons pas à une lecture critique de ces sources par ailleurs si extraordinaires. Ce n'est qu'en 1733 que le père Laure inscrit sur sa carte géographique en grosse lettres MON TA G N E T S, c'est-à-dire qu'il prend conscience d'une réalité socioculturelle plus vaste que les petites unités de peuplement des bassins de rivière désignées dans la tradition coloniale française de « nations¹⁰⁰ ».

Consultons maintenant le registre de Tadoussac des baptêmes, mariages et décès. Tadoussac était, selon le père Charlevoix, un important lieu de rassemblement de ces « Montagnets » (au sens générique), c'est-à-dire les Montagnez, les Papinachois, les Bersiamites, la Nation du Porc-Épi et les Oumamiouekes¹⁰¹. Mais plus encore, car comme l'écrit Leonidas Larouche dans son avant-propos du registre de Tadoussac : « Il faut souligner que la Mission de Tadoussac englobait alors cet immense territoire compris dans les limites géographiques d'un triangle dont les sommets atteignent la baie d'Hudson, Trois-Rivières et l'embouchure de la rivière Moisie, sur le Saint-Laurent¹⁰². »

100. J. MAILHOT, « À moins d'être son Esquimau, on est toujours le Naskapi de quelqu'un », art. cit., p. 88.

101. F.-X. de CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, op. cit., vol. 1, p. 221, 308.

102. LÉONIDAS LAROCHE, *Le second registre de Tadoussac. 1668-1700. Transcription*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1972, p. ix.

Rappelons que Sillery, en territoire montagnais au moment de l'arrivée des Français, était encore davantage un carrefour, comme le soumet Léo-Paul Hébert dans sa préface au *Registre de Sillery* :

Dès les débuts, Sillery fut un carrefour des nations amérindiennes et le restera toujours. Le *Registre de Sillery* reflète bien ce rôle « panamérindien » de la mission de Sillery. On y mentionne le passage ou le séjour de nombreuses nations : en plus des Montagnais et des Algonquins du début, il y eut des Attikameks, des Hurons, des Nipissiriens, des Abénaquis, des Sokoquis, et les sous-groupes des Montagnais : Tadoussaciens, Papina-chois, Porc-épics, etc.¹⁰³

Tous ces gens étaient apparentés. C'est donc dans ce bassin que, dans tous les sens et non pas à sens unique, les familles ont vu leur nombre augmenter.

Assimilation ou ethnogenèse

L'ethnogenèse désigne l'émergence de nouvelles communautés humaines. L'étude de celles-ci porte sur l'existence ou non de facteurs de rupture, sur les processus d'invention, sur les perceptions, sur les rapports avec les autres communautés humaines. Ces études ont visé tout particulièrement les empires coloniaux à cause des énormes brassages de population qu'ils ont engendrés. Plus spécifiquement, beaucoup d'études concernent l'empire colonial espagnol en Amérique. Dans la grande synthèse de l'histoire des Amérindiens des Amériques de la *Cambridge History*, le volume 3 portant sur l'Amérique du Sud retient l'ethnogenèse comme un paradigme central d'explication, alors

103. Léo-Paul HÉBERT [éd.], *Le registre de Sillery (1638-1690)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 33.

que le volume 1 sur l'Amérique du Nord¹⁰⁴ n'en fait pas mention. Certains historiens ont par ailleurs retenu ce paradigme explicatif pour faire l'histoire de l'une ou l'autre des « five civilized tribes » (Chérokis, Chicawas, Chactas, Creeks, Seminoles) déportées au XIX^e siècle depuis le sud-est des États-Unis vers l'ouest du Mississippi, ou encore pour l'histoire de nations autochtones du sud-ouest américain victimes de la violente conquête de l'Ouest. Il s'agit donc de nations refoulées, déportées, relocalisées dans des territoires indiens ou dans des réserves. C'est dans l'ensemble, pour l'Amérique du Sud et aux États-Unis, pour le sud et l'ouest, à la suite de bouleversements radicaux proches du génocide que se sont appliquées les études d'ethnogenèse. C'est en effet dans le démembrement et le brassage des peuples, les regroupements de réfugiés, l'éparpillement et le mélange des gens refoulés que sont apparus des ethnies nouvelles. Je vais retenir pour l'analyse de ce courant historique, le chapitre synthèse signé de Stuart B. Schwartz et Frank Salomon intitulé « New Peoples and New Kinds of People : Adaptation, Readjustment and Ethnogenesis in South American Indigenous Societies (Colonial Era) » de la *Cambridge History*¹⁰⁵.

Selon ces auteurs, le démantèlement des structures politiques, le travail forcé dans les mines, la relocalisation des populations dans les « encomiendas », la réduction à l'esclavage, l'imposition de lourds tributs aux Indiens, le rabaissement de collectivités prestigieuses au rang de parias, la conquête espagnole doublée de grandes pandémies, tout cela a disloqué les anciennes unités d'appartenance, éparpillant des milliers d'individus hors de leurs communautés. Toujours selon ces auteurs, en Amérique du Sud, des sociétés se sont effondrées, des

104. B. G. TRIGGER et Wilcomb E. WASHBURN [dir.], *The Cambridge History of The Native Peoples of the Americas*, Cambridge UK, Cambridge University Press. vol. 1, North America, 1996; Frank SALOMON et Stuart B. SCHWARTZ [dir.], « New Peoples and New Kinds of People : Adaptation, Readjustment and Ethnogenesis in South American Indigenous Societies (Colonial Era) », *The Cambridge History of The Native Peoples of the Americas*, vol. 3, South America, 1999.

105. F. SALOMON et S. B. SCHWARTZ, « New Peoples and New Kinds of People [...] », *op cit.*, p. 443-501.

conglomérats d'éléments disparates se sont reconstitués en des niches urbaines, des métiers ou encore en des poches de résistance. Il s'est agi moins de sociétés indiennes qui ont accueilli des gens de partout et de tous statuts que de fragments de sociétés qui se sont conglomérés et desquels ont émergé des sociétés nouvelles bigarrées aux statuts les plus différents, mais toutes à des degrés divers dans l'œil du maître colonial, stigmatisées par le « mélange de sang ». Ont contribué en outre à cet éclatement et à cette recomposition du monde, les conversions forcées et la destruction des lieux de culte, le métissage endogène et exogène « rouge, blanc, noir », l'esclavage des Noirs, etc.

Si tels furent les facteurs qui ont conduit à l'émergence de nouvelles ethnies, posons la question inverse : quels furent les facteurs qui empêchèrent un tel processus au pays des Innus ? Commençons par cette remarque sibylline du grand historien américain du xix^e siècle, Francis Parkman¹⁰⁶, qui a écrit que la civilisation espagnole avait écrasé l'Indien, que l'anglaise l'avait méprisé, tandis que la française l'avait adopté et chéri. Bien que caricatural, ce jugement comporte sa part de vérité dans la mesure où le peuplement français faible affecta peu les territoires indiens et que, par ailleurs, les Français furent placés en situation de dépendance à l'égard des autochtones fournisseurs de pelleteries, guides pour les explorations et guerriers contre les colonies britanniques. La colonisation française comportait une dimension impériale de conquête, mais celle-ci était pondérée par l'impératif des alliances maritales et diplomatiques avec les autochtones. Cette tradition d'alliances a largement été reprise par le pouvoir britannique au Canada afin de contrer la Révolution américaine.

La condition des Innus, qui adaptèrent leur mode de vie traditionnel à la traite des pelleteries, ne se compare ni au travail forcé dans les mines ni à l'esclavage ni à la relocalisation ou à la déportation. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, les Innus sont devenus catholiques, et

106. Francis PARKMAN, *The Jesuits in North America in the Seventeenth Century*, Toronto, G. N. Morang, 1899, vol. 1, p. 131. Notre traduction.

ces conversions furent réelles et profondes, mais ils ont maintenu la distinction entre la religion de la mission, du village ou de la réserve et la spiritualité traditionnelle en forêt¹⁰⁷. Ils ont renoncé à la polygamie et aux alliances entre cousins germains croisés, mais ils ont maintenu leur parenté étendue. Plus fondamentalement, leur société n'a jamais été détruite ni par les épidémies ni par le pouvoir colonial.

Quelle était donc leur société ? Commençons par ce qu'elle n'était pas, c'est-à-dire par ce qu'en croyaient les observateurs européens. Ceux-ci cherchaient à repérer une nation ou une ethnie, une organisation politique, une chefferie dotée d'un pouvoir exécutif, un territoire avec des frontières rigides, parfois une langue¹⁰⁸. Faute d'identifier une nation à ces paramètres, ils se rabattaient aux plus petites unités de regroupement traduites en une multitude de nations. Un raisonnement analogue fut longuement appliqué à l'univers religieux : s'il n'y a ni clergé ni lieu de culte, c'est qu'il n'y a pas de religion. Or, l'appartenance, comme le religieux, se situe ailleurs. Pour le religieux, c'est dans la quête de vision, la communication avec les esprits des animaux et des ancêtres, les récits des grands mythes, la pratique des rituels, le respect des tabous, etc. De même, pour l'organisation sociale, pour l'appartenance, pour l'identité, les principes organisateurs relèvent-ils des systèmes de parenté et, les univers sociaux et religieux étant fusionnés, du partage d'univers mythiques et de rituels. Qui plus est, la parenté ne « carbure » pas « au sang », c'est-à-dire à la généalogie et à la transmission héréditaire des qualités physiques et morales¹⁰⁹. Elle fonctionne à l'adoption, à l'alliance, au don et au contre-don et à la transmission de la puissance spirituelle. En outre, il faut penser la langue comme un continuum dont les frontières sont relativement floues. Quant à la parenté, elle

107. F.-X. de CHARLEVOIX, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, op. cit., vol. 1, p. 227.

108. F. SALOMON et S. B. SCHWARTZ, « New Peoples and New Kinds of People », art. cit., p. 448.

109. *Ibid.*, p. 444 ; E. S. ROGERS and E. LEACOCK, « Montagnais-Naskapi », art. cit., p. 183 ; E. DÉSVEAUX, *Quadratura Americana. Essai d'anthropologie lévi-straussienne*, Genève, Georg éditeur, 2001, p. 189-190.

déborde les frontières linguistiques, mythiques et rituelles, mais à ses confins géographiques émerge la guerre. Par l'alliance, les Innus du Domaine du Roi se rendent dans les Grands Lacs. Lisons ce formidable passage des Paroles d'un chef poutéouatami de la rivière Saint-Joseph (Indiana actuel) au gouverneur Beauharnois. Un des leurs ayant tué un Français, des Innus (Papinachois) sont allés rencontrer un chef poutéouatami qu'ils désignent comme « oncle » afin que ce dernier s'adresse à leur « père », c'est-à-dire au gouverneur, pour obtenir grâce pour le meurtrier. Voyons ces rapports de parenté : le chef poutéouatami est désigné d'oncle, c'est-à-dire, dans le système diplomatique du nord-est de l'Amérique d'alors, investi d'une grande autorité morale, ce qui correspond à un statut supérieur à celui de père pourvoyeur et protecteur. Le meurtre constitue le plus grand crime puisqu'il risque causer la rupture des alliances sur lesquelles repose tout l'édifice social. Il est donc logique de chercher une solution par la voie de la diplomatie :

Mon père, les Papinachois sont venus me trouver et m'ont dit, nous avons eu le malheur de tuer le français, prie pour Nous, toi que tous les gens des Lacs appellent leur oncle, toi Seul est capable d'obtenir grâce pour le jeune insensé qui a fait ce mauvais Coup, mais, Mon père, que puis-je faire Moi-même, je ne suis rien, il en Sera ce que vous jugerez à propos¹¹⁰.

Lisons attentivement ce court passage où le chef poutéouatami, investi de son statut diplomatique supérieur, s'adresse au gouverneur père. Pourquoi se fait-il si petit en disant « Moi-même je ne suis rien » ? Il s'agit là d'une formule de politesse consistant à se faire aussi petit que possible pour placer son vis-à-vis en position de donateur. À travers les paroles de ce chef, c'est toute une culture qui est à l'œuvre. L'historien qui se cantonne à la manière dont les Occidentaux découpent le réel ne peut percevoir l'existence de l'Autre. De l'autre culture, de l'autre société.

110. Archives coloniales du Canada, C11A, vol. 74, f. 15-15v, « Paroles des Potéoutamis de la rivière Saint-Joseph à Beauharnois », Montréal, 6 juillet 1740, cité dans M. Lavoie, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 147.

Alors quelles frontières aux Innus ? Pour le politique, au-delà des Grands Lacs, jusqu'à l'Atlantique, jusqu'à la baie d'Hudson. Pour la parenté, en continuum, de même. Pour la langue, le dialecte évolue, à nouveau, en continuum dans la péninsule Québec-Labrador ; et celle des Algonquins n'est pas très éloignée, des Attikamègues encore moins. Pour l'univers mythique, il semble exister un sous-ensemble correspondant à cette même péninsule, mais ici encore avec tant de points communs avec les voisins. Acceptons l'impossibilité d'y délimiter des frontières à la manière des royaumes d'Europe, mais retenons que les autres nations reconnaissent un territoire innu : débarquant à « Uepishtikueiau » (Québec) en 1624, les Hurons respectent le protocole de la remise de présents à leurs hôtes¹¹¹. Retournons à la tradition orale des Innus :

Avant l'arrivée des Français, les Innus se trouvaient à l'intérieur des terres et leur vrai lieu de rassemblement était Uepistikueiau. (William-Mathieu Mark, Unaman-shipit, 1988)

On dit que Uepistikueiau est la terre des Innus. On l'appelait la terre des Innus. Du moins c'est ainsi que les Innus l'appelaient autrefois. On dit que c'est leur terre. (Pierre Mesténapéo, Nutashkuan, 1992)¹¹²

Quel est donc ce « monde innu » ? Un univers de relations entre les existants, une mouvance culturelle, des espaces, une mémoire, un chez-soi, du plein non pas du vide, bref, une société.

Nous avons vu que cette société n'a pas été plus durement éprouvée par les épidémies et par les guerres que ses voisines. C'est même le contraire, elle le fut probablement moins. Et la famine ? Les chasseurs-cueilleurs devaient souvent l'affronter, l'hiver surtout. Mais attention, toute expression dans les archives du type « nous mourons de faim »

111. Gabriel SAGARD, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs y ont faitcs pour la conversion des infidèles depuis l'an 1625 avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, Librairie Tross, 1866, p. 757.

112. S. VINCENT avec la coll. de Joséphine BACON, *Le récit de Uepishtikueiau. L'arrivée des Français à Québec selon la tradition orale innue*, Montréal, Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM), 2003, p. 4.

ne constitue pas un indice certain de famine. Il s'agit encore ici d'une formule de politesse dans le paradigme du don et du contre-don. Devant le missionnaire pourvu de réserves alimentaires, devant le commis de poste dont les tablettes de marchandises sont bien garnies, il faut placer cet Autre en position de comprendre qu'il a plus, qu'il a trop et qu'il doit donner¹¹³. En décodant ces petites « finesses » de la politique amérindienne, on peut soupçonner que l'Autre existe, sa culture, sa société également. Et surtout, attention aux stéréotypes sournois du « vanishing Indian » !

Dans l'œil colonial européen cependant, l'Indien ne peut que disparaître, parce qu'il mélange son sang, le métissage étant conçu comme une mésalliance, comme une perte. Voyons cette observation du capitaine Cartwright dans son journal sur le Labrador publié en 1911 :

Les Montagnais sont grands, minces et excellents marcheurs; leur couleur ressemble beaucoup à celle des gitans; cela tient probablement à ce qu'ils sont constamment exposés au climat et aux wigwams emboucanés. Physiquement ils ressemblent fortement aux Français ce qui ne devrait pas nous surprendre puisqu'ils se sont accouplés avec les Canadiens depuis tant d'années, en effet, je crois que peu d'entre eux n'ont pas de sang français¹¹⁴.

Perte de la pureté du sang, perte de la culture authentique ancienne figée dans le temps et désormais exposée à la déperdition. Voyons aussi cette observation du père Laure au cours de la décennie 1720-1730 :

113. Mary Black ROGERS, « "Starving" and Survival in the Subarctic Fur Trade : A Case Contextual Semantics », dans B. G. TRIGGER, Toby MORANTZ et Louise DECHÊNE [dir.], *Le castor fait tout. Selected Papers of the Fifth North American Fur Trade Conference, 1985*, Montréal, Lake St. Louis Historical Society, 1987, p. 618-649.

114. « The Mountaineers are tall, thin, and excellent walkers; their colour greatly resembles that of our gypsies; probably occasioned, by their being constantly exposed to the weather and smokey whigwhams. In features they bear a strongly resemblance to the French, which is not to be wondered at, since they have had intercourse with the Canadians for so many years, but there are few, I believe, who have not some French blood in them. » Charles Wendell TOWNSEND [dir.], *Captain Cartwright and his Labrador Journal*, Boston, Dana Estes & Company Publishers, 1911, p. 349, cité dans M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation, op. cit.*, p. 190. Notre traduction.

Cette mission qui était autrefois de près de trois mille hommes et gouvernée par 3 jésuites, mais que les différentes mortalités ont réduits à 25 familles au plus, n'a presque rien de sauvage. Toujours au bord de la mer, dans une agréable perspective, sur un beau coteau gazonné et semé de mille fleurs, de petits fruits naturels, au grand air, à la vue des passants et des vaisseaux, les habitants habillez à la française, mais assez grotesque et dégoûtante, y sont un peu moins grossiers et plus raffinez que les autres sauvages des terres¹¹⁵.

Pourquoi n'y a-t-il « presque rien de sauvage » ? Parce que ces gens sont « habillez à la françoise », mais de façon « grotesque et dégoûtante ». Nous sommes ici témoins de l'exposé du continuum sauvagerie-civilisation : au début des « sauvages des terres grossiers », ensuite des sauvages plus raffinés « habillés à la française », mais repoussants et certes, au bout du continuum, la civilisation. Dans d'autres contextes, ce paradigme est associé à celui de l'enfance sauvage de l'humanité et de l'âge adulte de la civilisation européenne. L'emprunt culturel est toujours vu comme une perte. Tant par le métissage biologique que culturel, le « Sauvage » est donc pensé dans le paradigme de la dissolution, de la disparition, jamais dans celui du pouvoir d'assimiler et de s'approprier. Mais voilà justement, c'est tout le contraire qui s'est produit pour les Innus.

La société innue s'est maintenue. Elle a, à son échelle, assimilé individus, traits culturels, objets, de la même manière que les coloniaux britanniques, dont les descendants sont devenus minoritaires aux États-Unis, ont assimilé les Allemands, les Irlandais catholiques, les Canadiens français et Italiens, les Chicanos, etc. Nous pourrions également comparer avec l'Iroquoisie qui, si durement éprouvée par les épidémies, eut pour stratégie de recomposer sa population avec des captifs intégrés de force dans sa société. Ces captifs ont constitué à la fin du xvii^e siècle jusqu'aux deux tiers de la population iroquoise. Bien qu'intégrés contre leur gré

115. A. E. JONES [dir.], *Mission du Saguenay*, op. cit., p. 52, cité dans M. LAVOIE, *Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation*, op. cit., p. 109 ; M. LAVOIE, *Le Domaine du roi 1652-1859*, op. cit., p. 130-131.

dans cette société, ces captifs et leurs descendants sont devenus des Iroquois. Bref, la société iroquoise les a assimilés. De même, pour prendre un exemple contemporain, composée aux deux tiers d'immigrants ou d'enfants d'immigrants, Toronto fabrique-t-elle des Canadiens. De la même manière, les Innus du Domaine du Roi ont intégré Micmacs et Abénaquis, Hurons et Malécites, Algonquins et Attikamègues, Canadiens et Écossais. Si cela s'était réalisé sur le mode d'agréats, plutôt que d'un creuset assimilateur, c'est-à-dire sur le mode de l'ethnogenèse intra- ou extra-amérindienne plutôt que sur celui de l'assimilation, nous en observerions des traces dans la langue innue contemporaine. Or, tel n'est pas le cas, ainsi que l'explique José Mailhot :

Une étude historique récente (Dawson 2001), qui a été largement publicisée dans les médias, a semé le doute dans l'opinion publique quant à l'origine des Innus. Selon cette étude, les Innus d'aujourd'hui ne seraient pas les descendants directs de ceux qui occupaient le territoire du Saguenay, du lac Saint-Jean et de la Côte-Nord à l'arrivée des Français au début du ^{xvii}^e siècle. Les habitants originels de ce territoire auraient été remplacés par une mosaïque de nations n'ayant pas de filiation avec les groupes originaux. Une « nouvelle langue » aurait résulté de ce mélange ethnique. Sont invoqués à l'appui de cette thèse les changements linguistiques qui sont survenus dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle.

L'évolution de la langue innue

Avant de démontrer que cette théorie est en totale contradiction avec les faits linguistiques, il faut signaler que la langue innue est l'une des langues algonquiennes les mieux documentées sur le plan historique. Cela s'explique d'une part par la présence en territoire innu de missionnaires lettrés qui ont très tôt fait des études de cette langue et qui la parlaient couramment. La relation du jésuite Lejeune (1634) contient des mots, des phrases et même un petit précis de grammaire, qui témoignent de l'état de la langue peu après l'arrivée des Français en territoire innu. Nous possédons des dictionnaires compilés par des jésuites au lac Saint-Jean en 1678 (Silvy 1974), à Tadoussac en 1695 [Fabvre 1970], à Chicoutimi en 1726 [Laure 1988], de même qu'une grammaire rédigée en 1768 aux Îlets-de-Jérémie

[La Brosse 1769]. Les Innus de la Traite de Tadoussac ont commencé à lire et à écrire dans leur langue à partir de 1766 et nous possédons quelques lettres rédigées par des Innus de la Côte-Nord qui datent de la fin du XVIII^e siècle [Mailhot 1992]. D'autre part, grâce aux nombreux travaux effectués par les linguistes, nous connaissons à présent assez bien l'évolution des langues de la famille algonquienne, à laquelle appartient l'innu, depuis la langue-mère qu'on appelle le protoalgonquien.

Dans l'état actuel des connaissances, il ne fait aucun doute que l'innu, qui est aujourd'hui parlé depuis le lac Saint-Jean jusque sur la côte du Labrador, a une filiation directe avec la langue qui était parlée au XVII^e siècle dans le bassin du Saguenay, au lac Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Bien entendu, la langue innue contemporaine n'est pas identique à celle qui était parlée il y a 400 ans, pas plus que le français qui est aujourd'hui parlé au Québec n'est identique à celui qui était parlé au XVII^e siècle. Aucune langue n'est statique, toutes changent à travers le temps et rien ne les arrêtera de changer. Et la langue innue n'y a pas échappé. Les linguistes ont l'habitude de dire que seules les langues mortes ne changent pas. Les spécialistes de la linguistique historique [Michelson 1939; Pentland 1978; Goddard 1978; Rhodes et Todd 1981] et de la dialectologie [MacKenzie 1980] ont particulièrement bien décrit les changements de prononciation qui sont survenus dans la langue innue depuis 400 ans. [...] un fait est indiscutable: la langue innue s'est maintenue dans l'ensemble du territoire innu depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours¹¹⁶.

Nous retenons pour décisif ce témoignage de la langue sur la continuité culturelle, sociale des Innus.

116. J. MAILHOT, Mémoire soumis à la Commission des institutions dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashquan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*. Janvier 2003, p. 1-2, 4-5.

Conclusion

Nous nous sommes attachés à démontrer la filiation entre les Innus contemporains et leurs ancêtres de la préhistoire. Nous avons travaillé avec les outils de l'histoire et des sciences sociales, de l'anthropologie principalement. C'eût été une erreur de nous limiter aux seuls témoignages des archives européennes. L'archéologie et la tradition orale constituent des sources incontournables. De même, les mythes sont-ils une source précieuse pour accéder à l'univers symbolique. Enfin, les études ethnographiques (parenté, chefferie, rapports sociaux, rituels, etc.) postérieures aux périodes dont nous écrivons l'histoire permettent de remonter dans le temps avec l'acquis de connaissances nouvelles. Ces études permettent de faire de l'histoire régressive ou à rebours. Il importait tout autant de rejeter l'idée reçue de la disparition des Indiens constitutive de notre historiographie depuis les tout débuts : des peuples sauvages sans foi, ni loi, ni roi, condamnés à se dissoudre devant la civilisation. Cet a priori repose également sur la soi-disant centralité du « sang » dans la constitution de la culture et de l'identité comme si le métissage noyait l'identité. Deux questions se sont posées à nous : quels furent les mécanismes 1) d'occultation de l'Autre chez les Euro-Canadiens et 2) de maintien dans le temps de la société innue ?

Faire l'hypothèse de la disparition des Innus à la suite des terribles épidémies au xvii^e siècle est aberrant. En effet, la langue innue, l'innu-aimun, est toujours parlée de nos jours et elle est la même que celle du xvii^e siècle. Les changements qui la caractérisent résultent dans la plupart des cas de facteurs endogènes plutôt qu'exogènes. Ce constat linguistique constitue une preuve irréfutable de continuité culturelle entre les locuteurs contemporains et ceux de leurs lointains ancêtres. En effet, s'il y avait eu rupture de filiation par disparition et remplacement des populations d'origine par des locuteurs d'autres langues ou encore s'il y avait eu incorporation sans assimilation sur le mode d'agglomérats de sous-ensembles linguistiques divers, la langue actuelle en porterait les traces.

Les Innus ou Montagnais ne sont pas disparus par épidémies. Dans les Amériques, celles-ci, en association avec les guerres et les déportations, ont durement fauché la population sur une période, non pas de 10 ou 20 ans, mais de 100 à 150 ans. Effondrement plus fort et plus rapide chez les sédentaires, moindre chez les nomades, plus élevé pour les victimes de déportation, moindre pour les autres. Ces épidémies ont frappé avec une intensité analogue les alliés nomades des Innus et une intensité plus forte leurs alliés sédentaires. Les Innus vivant à proximité de Français ont été plus affectés que ceux qui vivaient loin. La source européenne des maladies étant connue de tous, les autochtones ont réagi en gardant leurs distances. Certes, la famine représentait un défi régulier pour les chasseurs durant l'hiver, cependant l'expression « nous mourons de faim » doit être interprétée correctement par les historiens. Il s'agit d'une formule de politesse visant à susciter la générosité dans le paradigme du don et du contre-don ! Après les épidémies, il a fallu remplacer les morts. Sur quelle base ? Celle de la parenté étendue généalogiquement et géographiquement. La société innue a réagi en remembrant ses familles par l'adoption et l'assimilation des veufs, veuves et orphelins. Il n'y a pas eu d'ethnogenèse. La société innue s'est maintenue ; elle a, à son échelle, assimilé individus et traits culturels. Qui plus est, il est absurde de postuler, à partir des registres civils franco-catholiques, la disparition d'une population de nomades au régime non occidental de désignation des personnes. Chez les Innus, un seul nom désignait une personne (plutôt que prénom et nom), le porteur ne devant jamais, lui-même, le révéler. S'ajoutaient des surnoms non permanents. Les règles coloniales d'ajout d'un patronyme, de transcription, de traduction ont tellement varié que leur traçabilité au cours d'une vie ou entre générations est, au cours des siècles, incertaine. Quelle naïveté de ces historiens qui concluent à la disparition des Amérindiens à partir de leur absence de traçabilité dans les registres de baptême, mariage et décès, dans ceux des postes de traite et dans les recensements !

L'archéologie valide une présence innue vieille de 1800 ans ; la taille de cette population au début des contacts aurait été d'environ 4000. Le ciment du monde innu n'a jamais résidé dans une organisation politique. Les éléments unificateurs de cette société se situaient ailleurs, essentiellement dans la parenté et dans le partage d'une même cosmologie. La parenté structurait toute la vie sociale et, qui plus est, l'adoption y était une importante figure de la filiation. La parenté était au fondement de la solidarité à l'intérieur des groupes et entre ces derniers. Elle était extensible géographiquement et généalogiquement, donc exceptionnellement englobante et intégratrice. Elle fondait les réseaux diplomatiques des Innus jusqu'aux Grands Lacs, à la baie de James et au fleuve Hudson ; avec les Etchemins et les Algonquins, les Montagnais ont conclu, en 1603, une alliance avec le roi de France. Le site actuel de Québec faisait partie de leur territoire. Voilà autant de réalités qui dépassent les capacités d'une poussière de petites communautés et qui impliquent de vastes réseaux d'appartenance. D'une cosmologie commune découlait le partage des origines, du sens et des règles de comportement.

Résumé / Abstract

Denys Delâge (4^e Fauteuil) : Les Innus, un peuple à travers l'histoire (2^e partie) [*Innus, a People through History*]

Cet article vise à démontrer la filiation historique entre les Innus contemporains et leurs ancêtres de la préhistoire. Projet inutile, peut-on croire, puisque la langue innue, qui est la même que celle du xvii^e siècle, est toujours parlée de nos jours. Projet pertinent, néanmoins, parce que notre tradition historiographique affirme la disparition des Indiens. Quels furent donc les mécanismes 1) d'occultation de l'Autre chez les Euro-Canadiens et 2) de maintien dans le temps de la société innue? Le ciment du monde innu n'a jamais résidé dans une organisation politique, mais dans la parenté et dans la cosmologie. Épidémies et raids guerriers ont durement éprouvé les Innus, mais à un degré probablement moindre que leurs voisins autochtones. Cette société a réagi en remembrant ses familles par l'adoption et l'assimilation des veufs, veuves et orphelins.

Mots-clés : Innu – historiographie – organisation politique – langue – parenté – cosmologie – épidémies – famille

*

This article aims to show the vivid filiation of contemporary Innus with their prehistoric ancestors. One might think that this is an unnecessary task as today's innu language, in continuity with that of the 17th century, is still spoken. Yet, with the prevalent belief of the "vanished Indian" in historiography, one still has to demonstrate the mechanisms 1) by which the blindness towards the Other occurred and 2) by which the Innu society was maintained over time. Political organization was not a structure in the Innu society. Kinship and common cosmology rather sealed the social unity. Epidemics and wars heavily fell upon the Innus, yet probably less so than on their native neighbours. The Innus reacted to these dismantling factors by reunifying their families through adoption and assimilation of widowers and orphans.

Key Words : Innu – historiography – political organization – language – kinship – cosmology – epidemics – family